



**LIGUE 1 MOBILIS (6<sup>E</sup> JOURNÉE)**  
**CHAUDE EXPLICATION**  
**ENTRE LE LEADER**  
**ET SON DAUPHIN**

P.12



**COLLECTE DES RESSOURCES, MOBILISATION**  
**DES NICHES POTENTIELLES...**  
**LES BANQUES**  
**APPELÉES À JOUER**  
**LE JEU**

P.4

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 24 OCTOBRE 2024 // N°931 // PRIX 20 DA

LE CHEF DE L'ETAT FIXE DES  
 DIRECTIVES CLAIRES

**LUTTE CONTRE**  
**LE CANCER :**  
**LA CNAS APPELÉE**  
**À Y APPORTER SA**  
**CONTRIBUTION**

P.2



GHAZA SOUS LE JOUG  
 DE L'OCCUPATION SIONISTE

**LES HÔPITAUX AU**  
**BORD DU GOUFFRE**

P.16



RÉUNI HIER SOUS LA PRÉSIDENTE  
 DE NADIR LARBAOUI

**LE GOUVERNEMENT**  
**PASSE AU CRIBLE**  
**PLUSIEURS DOSSIERS**

P.4



QUALITÉ DE SERVICE  
 DANS LA TÉLÉPHONIE MOBILE

**MOBILIS, DJEZZY**  
**ET OOREDOO**  
**SANCTIONNÉS**

P.6

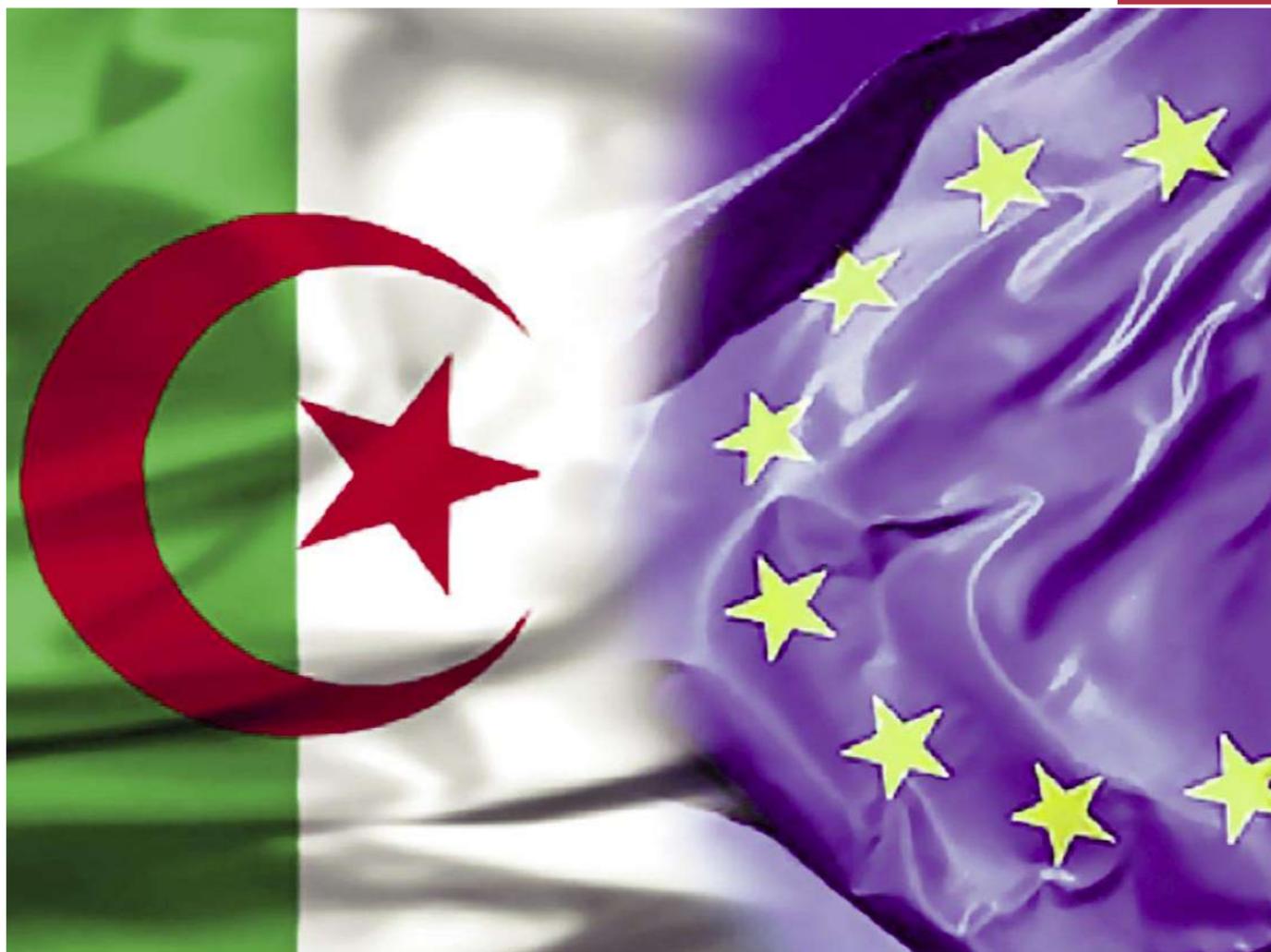


ACCORD D'ASSOCIATION ENTRE L'ALGÉRIE ET L'UNION EUROPÉENNE

## VERS UN NOUVEAU DÉPART !

L'ALGÉRIE RESTE UN PARTENAIRE « PRIVILÉGIÉ, ESSENTIEL ET FONDAMENTAL » DE L'UNION EUROPÉENNE. ALGER ET BRUXELLES SONT CONSCIENTS QUE LEURS DESTINS SONT LIÉS. ILS SOUHAITENT CONTINUER À TRAVAILLER ENSEMBLE ET À S'ASSURER QUE LES ÉCONOMIES ALGÉRIENNE ET EUROPÉENNE SOIENT INTÉGRÉES.

Lire en page 3



ALGÉRIE-QATAR

**UNE COOPÉRATION**  
**PLUS POUSSÉE DANS**  
**DES SECTEURS**  
**D'INTÉRÊT COMMUN**

L'ALGÉRIE ET LE QATAR SOULIGNENT L'IMPORTANCE DE L'ÉCHANGE D'EXPERTISES ET DE LA COOPÉRATION MUTUELLE, L'OBJECTIF ÉTANT DE SOUTENIR LES PROJETS D'INVESTISSEMENT BÉNÉFIQUES POUR L'ÉCONOMIE DES DEUX PAYS. L'ALGÉRIE SOUHAITE TIRER PARTI DE L'EXPÉRIENCE QATARIE DANS LE CADRE DES EFFORTS CONTINUS VISANT À DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE NATIONALE ET À RENFORCER SES CAPACITÉS D'EXPORTATION

Lire en page 4



LE CHEF DE L'ÉTAT FIXE DES DIRECTIVES CLAIRES

# Lutte contre le cancer : la CNAS appelée à y apporter sa contribution

**Le président Tebboune a décidé de lever les obstacles administratifs entravant l'acquisition de matériel médical nécessaire pour assurer une prise en charge adéquate des patients. De plus, il a recommandé au ministère du Travail et de la Sécurité sociale d'assurer le financement des traitements de radiothérapie pour les enfants atteints de cancer à travers la Caisse nationale de sécurité sociale**

Le Chef de l'État, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé mardi une réunion de travail avec les membres de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer. Cette séance, qui s'est déroulée en présence de personnalités de renom telles que le Pr Adda Bounedjar et le Pr Kamel Sanhadji, du Directeur de cabinet à la présidence de la République, M. Boualem Boualem, du président de l'agence nationale de la sécurité sanitaire (ANSS), du ministre de la Santé, Abdelhak Saihi et du PDG du Groupe Saidal, avait pour objectif de discuter des différentes stratégies à mettre en place pour renforcer la lutte contre cette maladie. Le président du Comité national de prévention et de lutte contre le cancer, le Pr. Adda Bounedjar, a annoncé mardi soir les ambitions du nouveau programme de travail du comité pour la période 2024-2028, visant à réduire significativement les cas de cancer et les décès associés à cette maladie. Lors de son intervention au journal télévisé de 20 h sur la Chaîne publique, le Pr. Bounedjar a expliqué que « les objectifs définis dans le programme de travail du comité, présenté lors de la réunion présidée par le chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, avec les membres du comité, sont centrés sur la diminution du nombre de cas et de décès causés par le cancer ». Il a souligné que la réunion avec le Président de la République a été « claire et productive, caractérisée par une transparence totale ». De nombreux sujets en relation avec le programme de travail du comité ont été discutés lors de cette rencontre. Le Chef de l'Etat a décidé de lever les obstacles administratifs entravant l'acquisition de matériel médical nécessaire pour assurer une prise en charge adéquate des patients. Une décision prise suite aux difficultés rencontrées dans l'approvisionnement en réactifs, fournitures, équipements



médicaux et médicaments. De plus, le Président a recommandé au ministère du Travail et de la sécurité sociale d'assurer le financement des traitements de radiothérapie pour les enfants atteints de cancer à travers la Caisse nationale de sécurité sociale. Par ailleurs, le comité a présenté un programme de travail pour la période 2024-2028, articulé autour de 5 axes. Le comité a dévoilé un ambitieux programme de travail axé sur la prévention, le dépistage précoce, le diagnostic précoce et la recherche scientifique pour lutter contre le cancer en Algérie. Selon l'OMS, la prévention pourrait réduire de plus de 50 % les cas de cancer et de 20 à 30 % les décès liés à la maladie. Le président du comité a souligné l'importance du dépistage précoce pour les cancers les plus répandus en Algérie, tels que le cancer

du sein, colorectal et de la prostate, afin de prévenir l'évolution vers des stades avancés. Le diagnostic précoce, troisième axe du programme, vise à augmenter les chances de guérison, pouvant atteindre 97 % pour le cancer du sein. Le quatrième axe met en avant les avancées du dépistage précoce, tant pour le patient (amélioration du taux de guérison) que pour les finances publiques (réduction des coûts de traitement). Enfin, le cinquième axe se concentre sur la recherche scientifique pour améliorer la prise en charge des patients atteints de cancer. Par ailleurs, le président du Comité national de prévention et de lutte contre le cancer, le professeur Adda Bounedjar, a affirmé, mardi soir, que les objectifs du programme de travail du comité pour la période 2024-2028 visent à réduire le nombre de cas de cancer et, par conséquent, les décès liés à cette maladie. Intervenant au journal télévisé de 20h de la télévision publique, il a indiqué que « les objectifs fixés dans le programme de travail du comité, qui a été présenté lors de la session de travail présidée par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avec les membres du comité, visent à réduire le nombre de cas et de décès liés au cancer ». Et d'ajouter que la rencontre avec le Président de la République était « claire et riche en discussions, et s'est déroulée en toute transparence ». Plusieurs sujets liés au programme de travail du comité y ont été abordés. Le professeur a affirmé que « le Président de la République, après avoir pris connaissance des obstacles administratifs concernant l'acquisition de réactifs, de fournitures, d'équipements médicaux et de médicaments, a donné des instructions pour préparer un décret présidentiel afin de lever tous ces obstacles et d'assurer une prise en charge optimale des patients ».

Aïda Mouni

## ACTIVITÉS PARLEMENTAIRES

### Salah Goudjil réunit le Bureau du Sénat

M. Salah Goudjil a présidé, hier, une réunion du Bureau du Conseil de la nation, élargi aux présidents des groupes parlementaires et au Questeur.

Cette réunion a été consacrée à «l'examen de l'agenda des travaux du Conseil de la nation pour la période à venir, à l'étude des propositions des programmes de travail des commissions permanentes pour l'année 2024-2025, à l'examen de l'état des questions orales et écrites déposées au niveau du bureau et aux progrès réalisés dans le projet de révision du règlement intérieur de la chambre haute du Parlement», indique un communiqué du Conseil. Au début de la séance, «le Bureau du Conseil élargi a salué les orientations et les instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, émises lors du dernier Conseil des ministres et qui ont un lien direct avec la vie quotidienne des citoyens et la préservation de leur pouvoir d'achat, insistant sur la protection des prix de toute augmentation illicite et l'application de la loi dans ce cadre». Il a également salué «les grands axes et lignes contenus dans le projet de loi de finances pour l'exercice 2025», les considérant comme «une preuve de l'engagement renouvelé des autorités publiques à préserver les acquis sociaux».

Ce projet «est une traduction des grands chantiers promis par le président de la République lors de la dernière campagne électorale, partant du fait que le texte du projet de loi de finances pour l'exercice 2025 tend à consacrer des visées politiques d'une importance exceptionnelle», précise le communiqué. Le Bureau a estimé que «la même importance caractérise le projet de loi sur les collectivités locales afin de tracer la voie d'une Algérie victorieuse, dont les jalons sont posés et confortés par le président de la République». Profitant, en outre, de cette

opportunité et à la veille de la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954, M. Goudjil a adressé «ses félicitations et ses salutations aux moudjahidine et moudjahidate pour leurs sacrifices en faveur de la patrie». Il a rappelé, à ce propos, «certaines étapes glorieuses de cette Révolution et de l'histoire de l'Algérie, jalonnée d'actes héroïques et de réalisations», mettant en avant «les qualités héroïques des martyrs et des moudjahidate et des moudjahidine durant la lutte contre le colonialisme et le recouvrement de la souveraineté nationale». Pour ce qui est des questions orales et écrites, après leur examen, le Bureau a décidé de «transmettre celles qui remplissent les conditions requises au gouvernement». La réunion s'est également penchée sur «les propositions des commissions permanentes, notamment celles relatives aux missions d'information et aux sessions d'audition, ainsi qu'aux activités visant à promouvoir la culture parlementaire». Plusieurs de ces propositions «ont été validées et un programme de travail définitif sera établi ultérieurement, en coordination avec les commissions concernées», selon la même source. Concernant la révision du règlement intérieur du Conseil de la nation, M. Goudjil a souligné «l'importance de ce dossier et le temps consacré à sa préparation, en raison de son impact sur la place de l'institution dans l'édifice institutionnel du pays et le statut du membre du Conseil de la nation au sein de la société». Pour ce faire, M. Goudjil a appelé les membres du comité chargé de cette révision à «travailler de manière concertée avec les présidents des groupes parlementaires pour sa finalisation et le soumettre, par la suite, aux membres du Bureau avant d'être débattu lors d'une séance plénière qui sera consacrée à cet effet».

## ASSOCIATION EL-AMEL CPMC

### 10ème édition de la Course Féminine contre le Cancer du Sein, demain

Pour la 10ème édition, l'association EL-Amel CPMC d'aide aux malades atteints de cancer, organise la Course féminine contre le Cancer du sein, qui se déroulera ce vendredi 25 octobre au niveau du stade annexe du 05 juillet, à Alger, indique un communiqué de l'association. Cet événement incontournable invite toutes les femmes à s'impliquer dans la prévention et à se mobiliser pour la lutte contre le cancer du sein, autour d'un slogan évocateur «bougez...pour vous protéger». Les enfants sont également conviés à participer pour un parcours de 01 KM sous le slogan : «Je cours pour maman».

Il s'agit là, d'un rendez-vous annuel pour la sensibilisation et la solidarité, initié depuis 10 ans, dans le cadre d'octobre rose. En effet, "cette course rassemble chaque année des centaines de femmes de tous âges et de tous horizons. Au-delà de l'aspect sportif, cet événement est l'occasion de sensibiliser à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein mais aussi soutenir les femmes touchées par cette maladie et leurs proches et promouvoir les bienfaits de l'activité physique dans la prévention du cancer du sein», poursuit la même source. A cet effet, un parcours accessible à toutes les participantes est proposé qui allie sport et santé. Ainsi,

souligne l'association, "que vous soyez une sportive aguerrie ou une simple marcheuse, cette course s'adapte à tous les niveaux. Le parcours, d'une distance de 05 KM, sera tracé dans un cadre agréable et sécurisé au sein même du stade du 05 juillet. De quoi passer un moment convivial, tout en soutenant les femmes atteintes du cancer du sein et en encourageant tout le monde à adopter un mode de vie sain misant sur la pratique d'une activité physique. Car l'enjeu est crucial. Pratiquer une activité physique régulière est un moyen simple et efficace pour lutter contre la sédentarité et la maladie. Les inscriptions se feront sur place, avec remise de T-shirts et casquettes pour toutes les participantes. Présidée par Hamida Kettab, l'association El-Amel, qui existe depuis une trentaine d'années, s'implique activement dans plusieurs actions de dépistage, de sensibilisation et de prévention à travers le pays notamment dans les régions les plus reculées. Le cancer du sein est le cancer féminin le plus fréquent touchant chaque année plus de 14 000 femmes algériennes. «Certaines études estiment qu'une femme sur huit développera ce type de cancer au cours de sa vie», selon les spécialistes.

Amel B

ACCORD D'ASSOCIATION ENTRE L'ALGÉRIE ET L'UNION EUROPÉENNE

# Vers un nouveau départ !

**Il est clair que les consignes données par Bruxelles à son nouveau représentant à Alger est de maintenir autant la solidité des relations économiques et commerciales qu'un dialogue politique fort, ouvert et inclusif sur les différentes questions d'importance stratégique**

**L'**Algérie reste un partenaire privilégié de l'Union européenne et un de ses principaux partenaires économiques dans la région méditerranéenne et du nord de l'Afrique. Les deux parties qui devront revoir leurs relations commerciales avec la probable révision de l'accord d'association, telle que souhaitée par Alger, sont cependant fortement liées par des relations politiques solides. C'est ce qu'a affirmé d'ailleurs lundi dernier à Alger le nouveau représentant de Bruxelles à Alger, l'Espagnol Diego Pascua. A l'issue de la présentation de ses lettres de créances auprès du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le diplomate européen a affirmé que l'Algérie reste un partenaire "privilégié, essentiel et fondamental" de l'UE. "Nous sommes conscients que nos destins sont liés, nous souhaitons continuer



à travailler ensemble et nous assurer que les économies algérienne et européenne soient intégrées et que le dialogue poli-

taire puisse continuer", a-t-il précisé soulignant son souhait de voir les deux parties travailler "dans le cadre de la solidarité européenne et de tous les Etats membres de l'UE avec l'Algérie qui est un partenaire privilégié, essentiel et fondamental de l'Europe". Il est clair que les consignes données par Bruxelles à son nouveau représentant à Alger est de maintenir autant la solidité des relations économiques et commerciales qu'un dialogue politique fort, ouvert et inclusif sur les différentes questions d'importance stratégique pour les deux partenaires, notamment la gestion des flux migratoires et la question de la circulation des biens et des personnes entre l'UE et l'Algérie. M. Pascua a ajouté d'ailleurs que sa rencontre avec le président Tebboune avait été l'occasion de passer en revue les relations entre l'Algérie et l'UE qui sont "riches, intenses et diversifiées", citant notamment les échanges commerciaux et les investissements. Il a également indiqué avoir discuté avec le

président de la République l'Accord d'association entre l'Algérie et l'UE, ainsi que les voies et moyens d'élargir "les liens d'amitié forts" entre les deux parties. D'autant que cette rencontre a permis, a-t-il dit, de discuter "des flux migratoires et de l'ensemble des questions qui affectent l'Algérie et l'Europe", outre les "thèmes géopolitiques", notamment en Afrique et au Sahel, non sans avoir relevé que l'Algérie "est une puissance régionale". Par ailleurs, M. Pascua a indiqué avoir félicité, "au nom des autorités européennes", le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour sa réélection pour un second mandat. Le menu des relations entre les deux parties a été donc mis sur la table par M. Pascua, qui a d'autre part confirmé la volonté d'Alger de revoir de fond en comble l'accord d'association.

**Merouane Korso**

## LE DÉSÉQUILIBRE DE L'ACCORD SUBSISTE

### Alger veut le régler au mieux de ses intérêts

Bien que Bruxelles soit le premier partenaire commercial principal de l'Algérie, avec près de 46% de ses importations et concentrant 58% de ses exportations, le déséquilibre commercial en faveur de l'UE reste un problème qu'Alger voudrait régler au mieux de ses intérêts. Lors de l'annonce de la volonté d'Alger de revoir cet accord, qui date d'un peu plus de 20 ans, le président Tebboune avait relevé que cette révision se fera «avec souplesse et dans un esprit amical», sans entrer en conflit avec les États membres de l'UE. Lors de son entrevue périodique avec des représentants des médias, diffusée à la mi-octobre, le président de la République

avait expliqué que cette révision de "l'accord (d'association avec l'Union européenne), désormais "nécessaire, sera menée avec souplesse et dans un esprit amical sans entrer en conflit, car nous entretenons des relations normales avec les États (de l'Union européenne), y compris la France". Sur les raisons fondamentales de cette décision, M. Abdelmadjid Tebboune avait précisé que "l'accord avec l'Union européenne a été conclu à une époque où l'Algérie était bien différente de celle d'aujourd'hui. Expliquant cette vision nouvelle de l'Algérie quant à son partenariat avec Bruxelles, le chef de la diplomatie algérienne Ahmed Attaf

avait indiqué de son côté que "l'Algérie poursuit ses efforts pour établir un partenariat équilibré, bénéfique et ciblé dans son voisinage méditerranéen et avec l'UE en particulier". Dans son allocution lors d'une cérémonie organisée la semaine dernière à Alger par le ministère des Affaires étrangères à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la diplomatie, il a précisé que "le partenariat doit obéir pleinement au principe d'équilibre des intérêts des deux parties et privilégier le soutien des efforts du développement économique dans notre pays, sans aucune restriction, ni condition ni obstacle". Mieux, ajoute le chef de

la diplomatie algérienne, ce partenariat doit également aller au-delà de "la logique du profit commercial immédiat, pour s'inscrire ainsi dans une approche stratégique plus large, fondée sur le développement durable dans toutes ses dimensions". Les déclarations du nouveau représentant-résident de l'UE à Alger ne sont rien moins que la position de l'Algérie quant à la nécessité de revoir certains volets de cet accord, autant politiques qu'économiques, et en particulier la gestion des flux migratoires et le rééquilibrage des relations commerciales.

**M. K.**

## DÉTERMINÉE À DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DU CONTINENT AFRICAIN

### La diplomatie algérienne plus agissante que jamais

La diplomatie algérienne a engrangé de «bons points», à la faveur des efforts consentis, durant des mois, en vue d'aboutir à «une réforme profonde» des structures des Nations-Unies et de la levée de «l'injustice envers le continent africain». Ses idées sont en marche. Le SG de l'ONU, Antonio Guterres, a plaidé à Addis-Abeba pour deux sièges permanents dans un Conseil de sécurité (CS) réformé, rapporte le service de presse de l'organisation. «Il existe désormais un consensus parmi les États membres sur la nécessité de réformer le Conseil de sécurité et un consensus parmi tous les États membres sur le fait que l'aspect clé de cette réforme est de permettre à l'Afrique d'avoir deux membres permanents au Conseil de sécurité», a-t-il indiqué, lundi dernier, lors d'une conférence de presse conjointe avec Moussa Faki Mahamat, le président de la Commission de l'Union africaine. Guterres a indiqué, à l'occasion, que de nombreuses décisions ont été prises concernant «la capacité d'approfondir notre coopération avec l'Union africaine dans des domaines tels que la prévention, la médiation, la consolidation de la paix et la capacité d'agir ensemble pour résoudre les conflits auxquels le continent africain, comme le monde entier, est aujourd'hui confronté», ajoutant que «Je suis revenu du Som-

met de l'avenir avec la conscience que les conditions sont désormais réunies pour que la communauté internationale commence à rendre justice aux peuples africains».

Depuis l'entame de son mandat (pour une durée de deux ans, 2024-2026) de membre non permanent du conseil de sécurité des Nations-Unies, l'Algérie n'a cessé de plaider en faveur de «la paix et de la sécurité» à travers le monde, en faisant prévaloir le dialogue, le règlement pacifique des crises et le principe de non-ingérence dans les affaires internes des pays, d'une part, et une réforme profonde des structures de l'ONU. En effet, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a clairement affirmé que, dès le début du mandat, «l'effort de l'Algérie sera consacré à la concrétisation de l'engagement ferme de porter la voix de l'Afrique dans cet organe central de l'ONU», seul continent à ne pas avoir de siège permanent et le moins représenté dans la catégorie des sièges non permanents.

#### «RÉPARER UNE INJUSTICE»

D'ailleurs, maintes fois, lors d'allocutions prononcées lors des séances-débats publics tenues par le Conseil de sécurité, sur le thème «le leadership pour la paix», dans le cadre du point de l'ordre du jour:

«Le maintien de la paix et de la sécurité internationales», le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, ou le représentant permanent de l'Algérie à l'ONU, Amar Bendjama, ont plaidé pour «la mobilisation et l'intensification des efforts en vue de redonner au Conseil de sécurité en particulier, et à l'ONU leur rôle», proposant même une démarche de cinq axes sur lesquels il faut s'appuyer pour y parvenir.

Le ministre A. Attaf a, lors de son passage à New York, mis l'accent sur «l'urgence d'abandonner la logique de polarisation et l'amélioration du climat de travail au sein du Conseil de sécurité, en créant un espace plus large en faveur du groupe des États élus», rappelant l'impératif de veiller à la mise en application des résolutions du Conseil de sécurité et de contraindre les parties qui en font fi, à rendre des comptes. Le ministre a relevé que «le caractère contraignant reste valable pour toutes les résolutions du Conseil de sécurité, à l'instar de celles adoptées concernant la cause palestinienne ; c'est pourquoi leur mise en œuvre figure parmi les attributions de notre Conseil». Plus explicite, le ministre a estimé que «le Secrétaire général doit jouir de la liberté totale et absolue à même d'initier toute démarche diploma-

tique au service de la paix et de la sécurité internationales», ajoutant que ses actions ne devaient en aucun cas, être limitées par une entente préalable, dont la concrétisation est le plus souvent impossible au niveau du Conseil de sécurité».

Autre objectif que la diplomatie algérienne s'est assignée, concernant les pays de l'Union africaine (UA), l'Algérie a œuvré à activer la demande d'augmentation du nombre de sièges non-permanents des pays du continent au sein de cette instance, en le portant de 3 à 5, conformément aux recommandations du «Consensus d'Ezulwini» et de la «Déclaration de Syrte». L'Algérie œuvrera en outre au sein du Conseil de sécurité à l'unification de la voix de l'Afrique pour un meilleur plaidoyer en faveur des questions prioritaires du continent et de ses aspirations légitimes. Ce qui est un des crédos du président de la République qui l'a évoqué à maintes reprises, à l'instar de la réunion du Comité des 10 de l'UA, chargé du dossier de la réforme du Conseil de sécurité, tenue en février dernier à Addis-Abeba, où il a affirmé l'engagement de l'Algérie à «œuvrer sans relâche pour faire entendre la voix du continent et ses revendications légitimes et réparer l'injustice historique qu'il a subie».

**Sid A.**

COLLECTE DES RESSOURCES,  
MOBILISATION DES NICHES  
POTENTIELLES....

## Les banques appelées à jouer le jeu

Le Ministre des Finances, Laaziz Faïd a présidé hier une réunion de coordination ayant regroupé les directeurs généraux des banques publiques, les principaux acteurs du marché financier, le représentant de la Cellule de Traitement du Renseignement Financier (CTRF), le Directeur Général du Fonds National d'Investissement (FNI), ainsi que le Directeur Général du Trésor, et des représentants des douanes. Selon un communiqué du ministère, cette rencontre vise «à examiner plusieurs dossiers stratégiques liés au développement de l'économie nationale, au financement bancaire, à la mobilisation des ressources, ainsi qu'à la réforme du marché financier». Dans son discours d'ouverture, le ministre a mis en relief «l'importance de ces réunions de concertation régulières, qu'il a instaurées depuis plus d'un an, afin de renforcer la coordination entre les différents acteurs du secteur bancaire et financier». Comme tout le monde le sait, les banques, le marché financier, le FNI, le Trésor et la Direction Générale des Douanes, avec la participation de la CTRF, jouent un rôle central dans cette dynamique. La sensibilisation aux risques liés aux opérations de commerce extérieur, notamment celles pouvant faire l'objet de déclarations de soupçon, a également été un sujet prioritaire de la réunion. Les principaux axes de cette rencontre ont concerné le financement bancaire de l'économie et la collecte des ressources. Chaque banque, indique la même source, a présenté un état des lieux de ses efforts de financement de l'économie et de mobilisation des ressources, notamment celles issues de l'épargne en dehors des circuits officiels. Dans son allocution, M. Faïd a relevé la nécessité de «mobiliser toutes les niches potentielles, tout en soulignant l'importance d'une lutte renforcée contre le marché informel et de l'élargissement de l'inclusion économique et financière». Il a exhorté «les banques à intensifier leurs efforts pour la mobilisation des ressources notamment celles thésaurisées en dehors du circuit officiel». Enchaînant, le ministre a invité les banques à «jouer un rôle de conseil auprès des investisseurs, soulignant l'importance d'accompagner les porteurs de projets dans la réalisation de leurs objectifs». A ses yeux, il est «impératif de tirer des leçons des expériences passées et de trouver des solutions novatrices pour attirer les investissements nécessaires à la réalisation des objectifs fixés dans les différents secteurs économiques». Sur la réforme du marché financier, M. Faïd a mis en avant «l'importance de ces initiatives pour accroître la transparence et l'attractivité du marché financier. Il a réaffirmé que la diversification des sources de financement de l'économie, à travers le renforcement du crédit bancaire et l'élargissement du marché financier, est une priorité stratégique». A propos du plan d'action du Fonds National d'Investissement (FNI), le ministre a demandé «la mise en place de groupes de travail pour améliorer la coordination entre le FNI et les banques, afin de maximiser l'impact des investissements sur la croissance économique». Au sujet de l'encadrement des importations de matières premières, M. Faïd a demandé «l'élaboration d'une réflexion approfondie pour améliorer la régulation et fluidifier les opérations d'importation des matières premières essentielles à la production nationale». Il a, également insisté sur «l'importance de sécuriser les approvisionnements tout en protégeant les réserves de change».

Y.B.

ALGÉRIE-QATAR

# Une coopération plus poussée dans des secteurs d'intérêt commun

**Le ministre du Commerce, M. Zitouni a salué l'expérience qatarie, et a exprimé la volonté de l'Algérie d'en tirer parti dans le cadre des efforts continus visant à développer l'économie nationale et renforcer ses capacités d'exportation**

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a, lors de sa visite, mardi à Doha, du siège de l'Autorité des zones franches du Qatar, fait part de la volonté de l'Algérie d'élargir le partenariat et d'échanger les expertises avec le Qatar dans divers domaines économiques, selon un communiqué émis par le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. Au cours de sa visite, M. Zitouni était accompagné d'une forte délégation, composée de l'ambassadeur d'Algérie au Qatar, Salah Attia, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, et du président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), Charaf Eddine Amara, ainsi que du chargé de gestion de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Hocine Zaoui, et des cadres du



ministère. A son arrivée sur les lieux, le ministre a été accueilli par le PDG de l'Autorité, Mohammed Hamad Al Thani, qui lui a présenté un exposé sur le fonctionnement de l'organisme et son organigramme et les mécanismes de fonctionnement et de gestion des zones franches au Qatar, ajoute le communiqué. La visite a permis au ministre et la délégation

qui l'a accompagné de passer en revue les principaux projets d'investissement en cours et les facilités offertes par l'Autorité aux investisseurs, y compris les infrastructures modernes et les exonérations fiscales visant à attirer les capitaux et à stimuler la croissance économique. Les deux parties ont souligné l'importance de l'échange d'expertises

et de la coopération mutuelle pour soutenir les projets d'investissement bénéfiques pour l'économie des deux pays. M. Zitouni a salué, de son côté, l'expérience qatarie, et a exprimé la volonté de l'Algérie d'en tirer parti dans le cadre des efforts continus visant à développer l'économie nationale et renforcer ses capacités d'exportation, note en outre le communiqué. Le ministre du Commerce s'est également félicité de la coopération fructueuse entre les deux pays, soulignant l'importance de continuer à renforcer les relations économiques afin d'atteindre les objectifs communs. M. Zitouni, rappelle le communiqué, avait entamé lundi une visite au Qatar, où il a présidé l'inauguration de la première édition de l'exposition des produits algériens au Qatar, avec la participation de plus de 150 entreprises nationales.

Sid. A.

SES PRODUCTEURS S'EN FONT LES PROMOTEURS À DOHA

## Afin que le made in Algeria ait un poids réel et pas seulement une valeur d'étiquette

Plus de 150 entreprises algériennes, représentant tous les secteurs de production en Algérie, ont pris part «la première exposition des produits algériens organisée à Doha (Qatar)», qui se poursuivra jusqu'au 26 du mois en cours, a indiqué le ministre T. Zitouni, qui a pris part à l'inauguration de l'événement. Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, M. Tayeb Zitouni, a affirmé, lundi à Doha (Qatar), que la participation algérienne, à travers l'exposition des produits algériens à Doha, s'inscrit dans le cadre de la continuité de la feuille de route établie entre les deux pays, en vue de la mise en place d'un partenariat réel et des échanges commerciaux fondés sur le principe gagnant-gagnant. S'exprimant en marge de l'inauguration de cet événement économique, accompagné du ministre de l'Environnement

et du Changement climatique qatari, Abdullah Ben Abdelaziz ben Turki Al Subaie, M. Zitouni a noté qu'il s'agissait là «de la première exposition algérienne organisée au Qatar», avec la participation de plus de 150 entreprises algériennes représentant tous les secteurs de production en Algérie. Les produits exposés par ces entreprises ont connu «un grand succès et ont contribué à réaliser l'autosuffisance en Algérie, en plus de leur orientation vers l'exportation», a affirmé, par ailleurs le ministre, rappelant que l'Algérie avait atteint un objectif de 7 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures, avec un programme visant à atteindre près de 30 milliards de dollars d'ici 2030. Cet objectif, a souligné le ministre, a été fixé «sur la base des données des entreprises productrices en Algérie,

d'une part, et des relations de partenariat entre l'Algérie et d'autres pays, dont le Qatar, d'autre part». L'ouverture de cet événement économique intervient dans le cadre du renforcement des relations économiques et commerciales entre l'Algérie et le Qatar, qui visent à faire connaître au marché qatari la qualité et la diversité des produits algériens. Organisée par la société «Tasdir» (filiale du groupe SAFEX) en coordination avec la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et la Chambre de commerce du Qatar, cette exposition se poursuivra jusqu'au 26 octobre, avec la participation de 150 entreprises algériennes exposant une large gamme de produits, y compris alimentaires, industriels et artisanaux réputés pour leur qualité et leur excellence sur les marchés internationaux.

S.A.

RÉUNI HIER SOUS LA PRÉSIDENTE DE NADIR LARBAOUI

## Le gouvernement passe au crible plusieurs dossiers

Le Premier ministre Nadir Larbaoui a présidé, hier une réunion du gouvernement consacrée à l'examen de l'avant-projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique n° 98-03 du 3 juin 1998 relative aux attributions, à l'organisation et au fonctionnement du tribunal des conflits dans le but de permettre à cette instance judiciaire de jouer son rôle avec efficacité et efficience dans le cadre de l'examen des lois relatives au secteur de la justice. Dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République relatives à la modernisation du système de gestion des ports et à l'identification des mécanismes efficaces pour la création d'une autorité portuaire, le gouverne-

ment a examiné un avant-projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 76-80 du 23 octobre 1976 portant code maritime, et ce dans le cadre de la politique visant la modernisation des ports nationaux, ainsi que la modernisation des activités commerciales et le renforcement des fonctions régaliennes exercées au niveau des ports de commerce et de pêche, indique un communiqué des services du Premier ministre. Le gouvernement a également examiné un projet de décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif relatif à l'Office national du pèlerinage et de la Omra, dans le but de moderniser la gestion des activités de cet organisme, afin d'améliorer et de mettre à niveau les services aux

pèlerins et les conditions de leur prise en charge lors de l'accomplissement des rituels du Hadj et de la Omra dans le cadre de la politique nationale relative à l'organisation, au suivi et au contrôle de la saison du Hadj et de la Omra. Le gouvernement a également entendu un exposé sur l'état d'avancement de la réforme de l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) visant à améliorer son modèle de fonctionnement et sa gouvernance, ainsi qu'à renforcer la formation, le suivi et l'accompagnement des porteurs de projets bénéficiant de cette agence de soutien à l'entrepreneuriat et aux micro-entreprises.

R.N.

AU MEXIQUE

## Guerre contre l'obésité dans les écoles publiques



Le gouvernement mexicain veut interdire la «malbouffe» dans et près des écoles publiques, une initiative saluée mardi par l'Unicef dans un pays où l'obésité est un enjeu majeur de santé publique. En mars, les 258.000 écoles du pays devront remplacer la vente de sodas, de chips ou de pop-corn par de l'eau minérale et des produits locaux de saison, a indiqué lundi la présidente mexicaine Claudia Sheinbaum, qui a présenté l'initiative. Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a soutenu cette démarche en faveur «du droit à une alimentation nutritive, suffisante et de qualité» pour les enfants et

les adolescents, a déclaré dans un communiqué le représentant du gouvernement mexicain, Fernando Carrera. Il s'agit de «combattre les graves problèmes de mauvaise alimentation dans le pays, dont le surpoids et l'obésité infantile», a-t-il rappelé, indiquant que «désormais plus de boissons gazeuses ni de sucreries à portée des enfants». Au Mexique, 5,7 millions d'élèves de 5 à 11 ans souffrent d'obésité, ainsi que 10,4 millions d'étudiants de 12 à 19 ans, a rappelé lundi le secrétaire d'Etat de l'Éducation Mario Delgadon en présentant la stratégie «vie saine dans les écoles».

### Quatre blessés dans une collision entre un minibus et une voiture à Tizi Ghenif

4 personnes ont été blessées dans une collision entre un bus de transport de voyageurs et un véhicule léger survenue mardi dans la commune de Tizi Ghenif à 48 km au sud-ouest de Tizi Ouzou, a-t-on appris auprès de la direc-

tion de wilaya de la Protection civile. L'accident s'est produit vers 9h20 au lieu-dit Lourika, lorsqu'un minibus de transport de voyageurs est entré en collision avec une voiture. Le choc a causé des blessures à 4 personnes, dont 2 griè-

vement atteintes, selon la même source. Les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de Tizi Ghenif sont intervenus pour évacuer les blessés vers la structure de santé la plus proche, a-t-on indiqué.

### Un atelier clandestin de traitement d'épices périmées démantelé à Oran

Les services de la Gendarmerie nationale à Oran ont réussi à démanteler un atelier clandestin spécialisé dans le broyage et la préparation d'épices périmées, situé dans la commune de Sidi Chahmi. L'opération a été réalisée sur la base d'informations reçues par la

brigade territoriale de la Gendarmerie, indiquant l'existence de cette activité illicite. Une patrouille, accompagnée de représentants de la direction du commerce et de la promotion des exportations, s'est rendue sur place dans le quartier de Sidi Marouf.

Lors de la perquisition, les forces de l'ordre ont saisi 1840 kg d'épices périmées conditionnées dans des sacs sans aucune autorisation prouvant la légalité de l'activité. Trois machines, servant à moulinner les épices et à coudre les sacs, ont également été saisies.

SELON LA DIRECTION LOCALE DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION

## 11 000 doses de vaccin contre la grippe saisonnière pour Béchar

La wilaya de Béchar dispose de 11 000 doses de vaccin contre la grippe saisonnière pour la campagne 2024/2025, selon la Direction locale de la santé et de la population (DSP). Cette initiative vise à assurer

une large couverture vaccinale pour les populations et les professionnels de la santé. Les doses sont réparties entre plusieurs structures, notamment les établissements publics de santé de proximité (EPSP) de Béchar,

Beni Ounif, Abadla et Taghit. D'autres établissements, comme la clinique internationale d'ophtalmologie et l'hôpital mère-enfant Mohamed Boudiaf, ainsi que 23 points fixes dans les 11 communes, sont égale-

ment impliqués. Pour atteindre les zones éloignées, six équipes médicales mobiles facilitent l'accès au vaccin, renforçant ainsi la prévention et la protection de la santé publique durant la saison grippale.

## Un film iranien sur Yahya Sinwar prochainement

L'Iran entendrait réaliser un film qui retrace la vie du chef du Mouvement Hamas Yahya Sinwar, tombé en martyr l'arme à la main contre l'occupant sioniste. Un producteur de films iranien a annoncé envisager produire un film sur Sinwar et son combat mené contre l'entité sioniste. «Nous sommes en phase de recherche concernant la vie personnelle du martyr, et d'étude de ses luttes, ses activités culturelles et politiques, la période de son emprisonnement dans les geôles israéliennes, la remise en liberté de ce résistant palestinien et enfin sa mort en martyr», a déclaré le producteur. Une fois la rédaction du scénario qui sera confiée à des écrivains de renom soit terminée, nous procéderons ensuite à la production du film sur la vie du



martyr Yahya Sinwar, a-t-il fait savoir. Pour rappel, Yahya Sinwar est décédé mercredi 16 octobre au sud de la bande de Gaza après un accrochage avec les forces de l'occupation israélienne.

GRÂCE À LA VIGILANCE DES SERVICES DE LA SÛRETÉ DE DAÏRA DE FOUKA

## Une tentative d'émigration clandestine déjouée à Tipasa

Les services de la Sûreté de daïra de Fouka ont réussi à faire avorter une tentative d'émigration clandestine à partir du rivage de la wilaya de Tipasa. L'opération s'est soldée par l'arrestation de six individus, dont deux sont à l'origine de l'organisation de la tentative de la traversée en question, selon un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tipasa. La cellule de communi-

cation de la sûreté de wilaya de Tipasa a révélé que la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants du service de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Tipasa et la première sûreté urbaine de Tipasa ont réussi, récemment, dans des affaires distinctes, de démanteler deux dangereux réseaux criminels spécialisés dans le trafic de psychotropes.

CELA S'EST PASSÉ À BOUIRA

## Un mort dans une collision entre deux camions

Une personne a été tuée et une autre blessée, mardi soir dans un grave accident de la circulation survenu sur l'autoroute au niveau de Drablia, à Bouira. Selon un communiqué de la Protection Civile, une collision entre deux camions, suivie d'un incendie, s'est produite sur l'autoroute est-ouest en direction de Constantine, au lieu-dit Drablia, commune de Bouderbala, dans la wilaya de Bouira. Le blessé a été transpor-

té à l'hôpital de Rouiba et la dépouille mortelle à la morgue du même établissement. Les ambulances de la Protection civile sont arrivées sur les lieux de l'accident nonobstant les embouteillages et le non-respect du couloir d'urgence par les usagers de la route. Les secouristes ont eu recours à l'intervention en circulant en sens inverse sur l'autoroute pour atteindre rapidement le lieu du sinistre.

DÉDOUBLEMENT DE LA RN13 À SIDI BEL ABBÈS

## Le projet confié à quatre entreprises

Les travaux de dédoublement de la RN13, reliant Sidi Bel Abbès à Télagh, débiteront en novembre. Quatre entreprises de travaux publics ont été désignées pour réaliser cette première tranche du projet, couvrant 27 kilomètres jusqu'au village de Louza, dans un délai estimé à 13 mois. Ce projet, inscrit depuis 2021, vise à désengorger cette voie très fréquentée par les camions, générant des embouteillages et des accidents fréquents. Les travaux de la deuxième tranche, qui reliera le village Louza à la commune de Télagh sur 18 km supplémentaires, suivront ensuite. Le dédoublement de la RN13, sur un tronçon total de 45 km, s'ajoute à d'autres projets de modernisation routière dans la région, comme les travaux de maintenance sur les routes reliant Sidi Brahim à Zerouala, ou encore Marhoum à Bir El H'mam.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse  
Abdelkader Safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger  
Tel/Fax administration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR HONORAIRE:  
ZAHIR MEHDAOUIDIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
PAR INTÉRIM:  
RABAH YUCEF RABAHDIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION  
ET DES FINANCES  
NOURDINE BRAHMIRedaction@lexpressquotidien.dz  
www.lexpressquotidien.dzTEL/fax: 023.70.99.92  
Service-pub@lexpressquotidien.dzImpression SIA  
Alger Bab Ezzouar«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale  
de communication d'Édition  
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger  
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77  
Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

QUALITÉ DE SERVICE  
DANS LA TÉLÉPHONIE  
MOBILE

## Mobilis, Djezzy et Ooredoo sanctionnés

L'Autorité de régulation de la Poste et des Communications électroniques (ARPCE) a prononcé des sanctions pécuniaires à l'encontre des trois opérateurs de téléphonie mobile en Algérie, suite aux manquements à certaines exigences de couverture et de qualité de services contenues dans leurs cahiers des charges respectifs, a indiqué, hier un communiqué de l'ARPCE. L'ARPCE "informe qu'à l'issue de la campagne de contrôle et d'évaluation de la couverture et de la qualité de service (QoS) des réseaux GSM, 3G et 4G des trois opérateurs de la téléphonie mobile, ATM (Mobilis), OTA (Djezzy) et WTA (Ooredoo), effectuée sur l'ensemble du territoire national, il a été constaté des manquements à certaines exigences de couverture et de qualité de services, contenues dans leurs cahiers des charges respectifs", précise la même source. "En application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, l'Autorité de régulation a mis en demeure les trois opérateurs afin de se conformer aux exigences de couverture et de qualité de service de leurs réseaux GSM, 3G et 4G et a procédé à une campagne de vérification de la levée des manquements observés, laquelle campagne a permis de relever que certaines exigences en matière de couverture et de qualité de service demeurent insatisfaites", ajoute le communiqué. Par conséquent, l'Autorité de régulation a prononcé des "sanctions pécuniaires à l'encontre des trois opérateurs d'un montant global de 1.053.325.166,30 DA, détaillé comme suit: ATM (Mobilis) 721.802.502,42 DA, OTA (Djezzy) 82.026.182,13 DA et WTA (Ooredoo) 249.496.481,75 DA, a conclut le communiqué de l'Autorité de régulation de la Poste et des Communications électronique.

## APN: poursuite de l'examen du projet de loi portant Code de procédure pénale

La Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a poursuivi mardi, l'examen des dispositions du projet de loi portant Code de procédure pénale, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement. "Présidée par M. Hicham Sifer, la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés, s'est réunie, pour poursuivre l'examen des dispositions du projet de loi portant Code de procédure pénale, en présence de cadres du ministère de la justice", précise le communiqué.

LES DERNIÈRES PRÉVISIONS DU FMI LE MONTRENT :

# L'inflation suit une tendance à la baisse

*Le rythme annuel de l'inflation en Algérie continue d'évoluer à la baisse ces derniers mois, comme prévu par les pouvoirs publics. Puisqu'à ce rythme, il se rapproche des niveaux maîtrisés dans des limites ne devant pas dépasser les 4 à 5%.*

**C'**est d'ailleurs ce que confirment les dernières prévisions du Fonds monétaire international (FMI), telles qu'intégrées à son dernier rapport sur l'évolution de l'économie mondiale, rendu public hier à l'occasion de la tenue des assemblées annuelles du Fonds et de la Banque mondiale à Washington, aux Etats-Unis. Ainsi, et selon les nouvelles projections du Fonds Monétaire International, le taux d'inflation en Algérie devrait reculer à 5,3% cette année, puis à 5,2% l'année prochaine, après avoir culminé à un niveau record de 9,3% en 2023. Il y a lieu de faire remarquer que le FMI, qui table également sur un taux de croissance de 3,8% pour l'économie algérienne en 2024, améliore ainsi ses prévisions quant au rythme de décélération de l'inflation en Algérie, comparativement à ses anticipations de mars dernier, où il avait déjà pronostiqué un recul soutenu des pressions inflationnistes à partir de l'année en cours pour s'établir à des niveaux de 7,6% en 2024, 6,4% l'an-



née prochaine, 6,1% en 2026, 5,5% en 2027, puis 5,2% et 5% en 2028 et 2029, sous l'effet notamment d'une «baisse des prix des produits alimentaires frais». Et toujours dans cet ordre d'idée, il y a lieu aussi de souligner, les agrégats et cadrages du Projet de loi de finances pour l'exercice à venir (PLF 2025) indiquent bien que l'inflation globale est restée «maîtrisable au cours des six premiers mois de 2024, dans la mesure où ils affichent un taux moyen de 4,06%, contre 9,74% à la même période de l'année 2023». C'est un recul qui est lié «principalement aux prix des biens alimentaires qui ont évolué de seulement 3,0%, contre 14,14%. Ce qui a entraîné ainsi leur contribution à l'inflation globale à hauteur de 35,3%», tandis que les prix des biens manufacturés «se sont accrus de

5,85%, contre 6,8% aux six premiers mois de 2023», selon le document de présentation du PLF. Parallèlement, on remarque également que le marché officiel des changes a été caractérisé au cours des six premiers mois de 2024 «par une appréciation du dinar par rapport au dollar américain de 1,2% et par rapport à l'euro de 1,1%, comparativement aux six premiers mois de l'année précédente. De plus, on constate bien, selon cette même source, que la valeur de la monnaie nationale, en moyenne annuelle, avait du reste connu en 2023 des niveaux d'appréciation respectifs de 4,5% et de 1,9% vis-à-vis des devises américaine et européenne. Encore faut-il également préciser que la réévaluation progressive du taux de change du dinar fait partie des principaux leviers sur lesquels les

pouvoirs publics commencent désormais à agir dans la perspective de faire reculer l'inflation importée, soit l'impact du renchérissement des biens à l'international, qui a fortement contribué à alimenter l'inflation globale en Algérie durant les deux années précédentes. Une démarche graduelle de réajustement à la hausse du pouvoir d'achat de la monnaie nationale, en corrélation avec l'amélioration de la situation économique et financière du pays, qui s'accompagne, par ailleurs, d'un processus déjà avancé de revalorisations salariales et des pensions de retraite, ainsi que de nouveaux mécanismes de stabilisation de l'offre et des prix sur les marchés internes, en renforçant notamment la lutte contre la spéculation et les pénuries.

R.N.

LUTTE ANTITERRORISTE ET CONTRE LA CRIMINALITÉ :

## L'ANP déjoue une tentative d'introduction de 8 quintaux de kif

Des tentatives d'introduction de soixante-dix-huit (78) kilogrammes de kif traité, via les frontières avec le Maroc, ont été mises en échec, et trente-quatre (34) narcotrafiquants ont été interceptés lors d'opérations distinctes menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires, durant la période du 18 au 23 avril, indique un bilan opérationnel rendu public, hier, par le ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont exécuté, durant la période allant du 16 au 22 octobre 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national », précise la même source. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des unités de l'Armée Nationale Populaire, le terroriste dénommé «OUALALA Yahia» dit "Nas-

ser", s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6ème Région militaire, en sa possession un (1) fusil semi-automatique de type Simonov, une quantité de munitions et d'autres effets ». Cela s'est passé, « tandis que des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont arrêté (5) éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations. ». De même que « Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'Armée Nationale Populaire ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires, (34) narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de (8) quintaux et (60) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, ainsi que (64,7) kilogrammes de cocaïne et (107.029) comprimés psychotropes ont été saisis », ajoute le communiqué. Par ailleurs et « A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezzam et Illizi, des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont arrêté (380) individus et

saisi (44) véhicules, (188) groupes électrogènes, (124) marteaux piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite », indique la même source qui ajoute que : « De même, (17) autres individus ont été arrêtés et un (1) pistolet mitrailleur de type kalachnikov, (14) fusils de chasse, un (1) pistolet automatique, (30.215) litres de carburants, ainsi que (3) quintaux de tabac et (202,81) tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national. ». « D'autre part, les Garde-côtes ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de (332) individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (551) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national », conclut le bilan opérationnel de l'Armée Nationale Populaire (ANP) couvrant la période allant du 16 au 22 octobre 2024.

Saïd Ben

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES CLIMATISEURS

# L'Algérie compte sur l'expertise sud-coréenne

Le Commissaire des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (CEREFÉ), le professeur Nouredine Yassaa a reçu hier une délégation de la République de Corée du Sud, dont le vice-président du Korea Refrigeration and Air-Conditioning Assessment Center (KRAAC), M. Jino You, et des experts de la Korean Environment Corporation.

«Ont participé à cette réunion, outre les responsables du CEREFÉ, la directrice des laboratoires d'essais et d'analyse de la qualité au ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, ainsi que la directrice générale du laboratoire national d'essais (LNE) de Sidi Abdallah et les cadres du même laboratoire», indique un communiqué du CEREFÉ. Cette réunion a porté sur la réalisation d'un projet de laboratoire d'essais de pointe dédié à l'évaluation de l'efficacité énergétique des climatiseurs à Sidi Abdallah avec le soutien de l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA). Cette rencontre intervient à la veille de l'atelier algéro-coréen sur la décarbonation du secteur industriel en Algérie, prévu jeudi 24 octobre 2024. L'atelier sera axé sur la décarbonation du secteur industriel et l'évaluation de l'empreinte carbone. Selon le communiqué du CEREFÉ, l'atelier réunira des représentants du ministère des Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger, outre des représentants des secteurs et institutions concernés, l'ambassadeur de la République de Corée et le Direc-



teur de l'Agence coréenne de coopération internationale en Algérie.

«L'événement vise à échanger des connaissances et des expériences entre les acteurs algériens et coréens, et à renforcer les capacités nationales en matière de réduction des émissions de carbone dans le tissu industriel», indique-t-on. L'accent sera mis sur l'évaluation de l'empreinte carbone, qui constitue un outil essentiel pour aligner les stratégies industrielles sur les objectifs de développement durable et les

engagements internationaux. Cet atelier s'inscrit dans le cadre d'un protocole d'accord signé entre le gouvernement et l'Agence coréenne de l'énergie en juillet dernier, et s'appuie sur de précédents forums organisés avec des partenaires coréens, dont un récent voyage d'étude en Corée du Sud. Pour rappel, début septembre dernier, plusieurs rencontres entre le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ) et des acteurs de l'efficacité énergétique en Corée du Sud, ont été

organisées dans le cadre d'une visite d'étude, permettant d'ouvrir la voie à une coopération technique «approfondie» entre les deux pays. Cette visite d'étude «stratégique» qui a eu lieu du 27 août au 6 septembre, en présence de représentants algériens des secteurs de l'Environnement, du Commerce, de l'Industrie et de l'Energie, a été organisée avec le soutien de l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA). Lors de cette visite, le CEREFÉ et le Laboratoire national d'essai (LNE) d'Algérie ont entamé des discussions avec le Korea Refrigeration and Air-Conditioning Assessment Center (KRAAC) en vue de la création d'un laboratoire d'essai de pointe en Algérie, dédié à l'évaluation de l'efficacité énergétique des climatiseurs.

Ainsi, des discussions avec la Korean Environment Corporation (K-Eco) ont porté sur les stratégies visant à améliorer la surveillance et la gestion de la qualité de l'air en Algérie, s'appuyant sur les meilleures pratiques coréennes en matière de politique environnementale et de solutions technologiques.

Inès B.

BOUBEKEUR SELLAMI:

## «Les nouvelles dispositions du PLF 2025 visent à booster le pouvoir d'achat»

Les nouvelles dispositions incluses dans le projet de la loi de Finances de (PLF-2025) visent à booster le pouvoir d'achat du citoyen et l'économie nationale, tout en allant vers des niches fiscales pour générer d'autres ressources pour pouvoir assurer la dépense publique. C'est avec ces propos que s'est exprimé, hier, le fiscaliste Boubekeur Sellami, sur les mesures annoncées dans le PLF 2025. intervenant à la Radio chaîne 3, le fiscaliste a affirmé que «l'engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de ne pas imposer de nouvelles taxes durant l'année 2025 est une mesure importante». M Sellami a estimé que «la disposition fiscale phare du PLF-2025 est l'impôt forfaitaire unique (IFU) qui, rappelons-le, a eu un coût très fort en 2015 car il était devenu un impôt déclaratif pour toutes les franges de la société, et ce quelque soit leurs activités. On a ramené le seuil déclaratif à 30 millions de dinars, ce qui est contraire à l'IFU». Saluant l'engagement du chef de l'Etat, M Sellami a indiqué que le PLF-2025 a rectifié une importante disposition, expliquant l'IFU sera basé sur un contrat sur l'administration fiscale et le contribuable». Par ailleurs, M Sellami a relevé une seconde disposition dans le PLF-2025 qui consiste «à exclure certaines activités de ce régime fiscal (IFU-ndlr)». «Désormais, à partir de janvier 2025, certaines activités seront soumises au chiffre d'affaires du réel et non du déclaratif», citant l'exemple des salles des fêtes, la location de voitures, la location de matériels et d'autres activités qui génèrent des bénéfices mais qui échappent au régime fiscal réel. «Certes, cela demande une ressource

humaine étoffée sur le terrain pour pouvoir réaliser cet objectif, mais il était temps de changer la donne», développe cet expert. Il dira que «l'IFU ne représente que Un pour cent (01 %), ce qui est très faible, alors que le nombre de contribuables est de 80 %. C'est-à-dire que 80 % des contribuables ne participent qu'à hauteur de Un pour cent (01 %). Ce n'est pas normal ! Raison pour laquelle, on a décidé d'augmenter le minimum d'imposition de 10 000 dinars à 30 000 dinars à partir de janvier prochain, à l'exception de l'auto-entrepreneur». Concernant l'élargissement de l'assiette fiscale, il affirme que «l'administration fiscale n'a pas encore les moyens d'exercer cette tâche, car, à mon avis, nous avons un tissu économique très important et nous avons énormément de contribuables répartis sur les 58 wilayas. Je pense que la fiscalité ordinaire est encore faible pour pouvoir couvrir toutes nos dépenses. Normalement, nous devons avoir une fiscalité locale. Mais avec la nouvelle loi sur les collectivités locales, cet aspect sera pris en considération». Selon lui, «il faudra lier la fiscalité à la dynamique économique et non aux changements de la loi de Finances pour avoir une stabilité juridique à long terme et pour gagner la confiance des investisseurs». Abordant l'impôt sur la fortune (ISF), l'Invité de la Radio algérienne déclare que «l'administration fiscale a besoin d'un fichier national qui documente les propriétés et d'évaluation, des informations précises qui concernent les propriétaires. Je pense qu'avec la numérisation, il va y avoir un fichier pour mettre en œuvre cet impôt de manière efficace à partir de 2025», esti-

mant que «son application sur le terrain est encore faible alors qu'il peut apporter un plus au Trésor public». Concernant la probable révision de l'Impôt sur le revenu global (IRG), M Sellami a indiqué qu'«il était difficile de revoir l'IRG à la baisse. Moi, je préfère une hausse des salaires, car les deux visent à améliorer le pouvoir d'achat et ça revient au même pour le Trésor public», soulignant qu'«on ne touche pas à un impôt qui génère 2 000 milliards de dinars chaque année, sachant que 50 % de la fiscalité ordinaire provient de l'IRG». Déplorant que «les salariés payent beaucoup plus que les autres contribuables, comme ceux qui exercent les activités commerciales», il explique qu'«il y a une règle dans l'IRG, à savoir la retenue à la source. C'est un impôt stable et alimente les recettes, mais si on arrive à trouver un autre artifice fiscal, on pourra encore revoir à la baisse l'IRG. Mais à l'Etat actuel, nous générons quelques 8 000 milliards de dinars de recettes fiscales, dont 50 % provient de la recette ordinaire et qui est de 4 000 milliards de dinars. Du coup, on ne peut pas toucher encore une fois cet impôt». En revanche, développe M Sellami, «si nous procédons à la réforme fiscale et si nous élargissons l'assiette fiscale, avec le changement de l'IFU, pour apporter de la fiscalité à au moins 30 ou 40 % des recettes fiscales globales, on pourra procéder à la révision de l'IRG. Il faut améliorer le pouvoir d'achat avec d'autres moyens, comme la hausse de la fiscalité d'autre contribuables et la révision de certaines amendes qui n'ont pas été révisées depuis plus de 20 ans».

I.B.

## LIGNE FERROVIAIRE BÉCHAR-TINDOUF-GARA DJEBILET : La réalisation du premier tronçon sur le bon chemin

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, s'est dit, hier mardi, à Béchar «satisfait» du rythme des travaux de réalisation du premier tronçon de 200 km du projet de la ligne ferroviaire Bechar-Tindouf-Gara Djebilet. S'exprimant lors d'un point de presse, en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya, M. Rekhroukh accompagné du ministre des Transports, Mohamed El-Habib Zahana, a exprimé sa satisfaction quant à la cadence des travaux de concrétisation de ce tronçon. «Nous souhaitons grâce au rythme soutenu des travaux de réalisation, que ce tronçon soit livré avant l'échéance prévue, à savoir début de 2025», a-t-il souligné, selon l'APS. De son côté, le ministre des Transports a indiqué que ce projet ferroviaire d'envergure visant l'acheminement du fer brut du gisement de Gara-Djebilet sur une distance de 950km, "aura un grand impact économique sur le pays, et ce à travers le renforcement du transport de voyageurs et de marchandises entre le sud et le nord du pays". A ce titre, l'une des toutes premières lignes ferroviaires de ce projet, à savoir celle de Béchar-Abadla, soit un parcours de 96 km, sera livrée dès le premier trimestre 2025, selon le président directeur général (PDG) de l'entreprise publique Cosider travaux publics, (Filiale du groupe Cosider), Cherif Griba. «Une avancée très importante des travaux de sa réalisation et qui enregistrent des taux d'avancement respectivement de l'ordre de 94 % pour le volet terrassement et de 28 % en volet soudure», a expliqué M. Griba lors d'une présentation de l'état des travaux du premier tronçon du projet ferroviaire Bechar-Tindouf. Outre la ligne Béchar-Abadla, la gare de cette dernière collectivité qui comprend trois (3) importants blocs en cours de réalisation, sera réceptionnée à la même échéance (le 1 trimestre de 2025), a-t-il encore fait savoir. Pour les besoins de la concrétisation dans les mêmes délais prévus de ce tronçon, une entité de production de traverses en béton a été créée et équipée et dont la production a débuté en septembre 2024 avec 175 unités par jour des mêmes traverses en passant récemment à 1.500 unités similaires quotidiennement, a indiqué pour sa part Abdechafi Rabi, responsable du projet du même tronçon. Les deux membres du gouvernement qui avaient auparavant donné le coup d'envoi dans la wilaya de Naama du redémarrage de la ligne ferroviaire Oran-Béchar, après la réparation et la réhabilitation des sections endommagées, suite aux inondations du mois de septembre dernier, ont achevé leur visite de travail dans la wilaya avec une rencontre avec les différents responsables des entreprises chargées de la réalisation du projet.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA D'ALGER  
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT URBAIN ET DE LA RESTRUCTURATION DES QUARTIERS  
NIF : 41 000 20000 16085  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N° 02**

La Direction de l'Aménagement et de la Restructuration des Quartiers lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour les :

Travaux de réhabilitation de 142 immeubles du vieux bâti à travers les communes de la wilaya d'Alger - 2024 -, répartis comme suit :

- LOT N°05: immeubles N°09-11-24 Av 05 juillet, 02 Ahmed Aoun, 05 Belalame Med -Commune d'El Harrach (60 logements)  
LOT N°06: immeubles N°01-03 Av 05 JUILLET et 08-11 Abderrahmane Zeghnoun -Commune d'El Harrach (33 logements)  
Lot N°08: immeubles N°215 Rue Med BELOUIZDAD et 02 Rue des freres BOUKECHEOUI-Commune de Belouizdad (54 logements)  
Lot N°12 : immeubles N° BT 05-BT 06 + BT07-BT08 + BT 17-BT18 + BT 19-BT 20 CITE KHEZAZ ALI -Commune de Belouizdad (86 logements)  
Lot N°15: immeubles N° 127, 129, 130, 131, 132, 134, 136 et 138 rue Mohamed Belouizdad-Commune de Belouizdad (105 logements)  
LOT N°20 : immeubles N°39,43,59 et 75 Boulevard Colonel Bougara M'hamed-Commune d'El Biar (108 logements)  
LOT N°21 : Immeubles N°77,79,83D,83E et 83F Boulevard Colonel Bougara M'hamed-Commune d'El Biar (130 logements)  
LOT N°23 : Immeubles N°89,91,93 Boulevard Colonel Bougara M'hamed et 297 rue Dekkar Rahmoune-Commune d'El Biar (189 logements)  
LOT N°25 : Immeubles N°102,103,105,106,107 et 109 Boulevard Colonel Bougara M'hamed et 10 rue djilali Bounaama-Commune d'El Biar (73 logements)

Le soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots de son choix. Il peut être retenu pour les lots où il est le moins disant à condition de fournir les moyens humains et les moyens matériels distincts pour chaque lot, lors de l'évaluation technique

Dans le cas où il soumissionne pour plusieurs lots avec les mêmes moyens humains et matériels, son offre ne sera pas prise en considération.

Il s'agit d'un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale conformément aux articles 42 et 44 du décret présidentiel n° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

Il est adressé aux entreprises justifiant les conditions d'éligibilité suivantes :

- 1-Capacité professionnelle : qualifiées en bâtiment activité principale catégorie 03 (trois) et plus en cours de validité  
2-Capacité financière :  
Ayant chiffre d'affaires de 45.000.000 DA la moyenne des trois dernières années 2021-2022-2023 visés par les services des impôts.

**3- Capacité technique :**

- Moyens humains : Ingénieur ou master en génie civil ou Architecte ou Master en architecture (à justifier par les diplômes et affiliation CNAS).
- Moyens matériels : Echafaudage de type modulaire en acier galvanisé ≥1200 M2 (à justifier par contrat de huissier de justice portant la surface)
- Références professionnelles : justifiée par des attestations de bonne exécution de réhabilitation de deux immeubles et plus usage d'habitation du vieux bâti ou de réalisation en tous corps d'états de 20 logements et plus délivrées par les maîtres d'ouvrage publics comportant l'intitulé de projet, le montant, délai de réalisation et la date de réception provisoire accompagnées d'une copie de marché ressortir les différents lots réalisés.

Les entreprises peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'Aménagement urbain et de la Restructuration des Quartiers 07 Rue des frères Ouslimani -Casbah-Alger, contre paiement d'un montant de 3 000,00 DA, auprès de la trésorerie de la wilaya d'Alger, représentant les frais de reproduction. Les dossiers de soumission comprendront un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière à savoir :

**LE DOSSIER DE CANDIDATURE :**

- La déclaration de candidature selon le modèle ci-joint.
  - La déclaration de probité selon le modèle ci-joint.
  - Les statuts pour les sociétés
  - Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
  - Le certificat de qualification et de classification professionnelle
  - Les bilans comptables des trois (03) dernières années. (2021-2022-2023)
  - Les références bancaires
  - Les moyens humains avec les pièces justificatives notamment les diplômes et les attestations d'affiliations CNAS ou la CACOBATH (fiche de carrière).
  - Moyens matériels avec les pièces justificatives notamment les factures d'achat et les cartes grises
  - Les attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrage publics.
- Se référer à l'article n°08 du cahier des charges.

**L'OFFRE TECHNIQUE:**

- Une déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justifié par Moyens humains avec les pièces justificatives notamment les diplômes et les attestations d'affiliations CNAS avec fiche de carrière et CACOBATH. Il est fait obligatoire au soumissionnaire de renseigner, de dater et signer avec apposition du cachet le mémoire technique ci-joint dans le cahier des charges, sous peine de rejet de son offre.

Délai d'exécution des travaux et ainsi que la méthodologie d'exécution des travaux

Matériels avec les pièces justificatives notamment les factures d'achat et les cartes grises contrat d'assurance tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

Se référer à l'article n°08 du cahier des charges.

**L'OFFRE FINANCIERE :**

- la lettre de soumission
- le bordereau des prix unitaires (BPU)
- le détail quantitatif et estimatif (DQE)

Se référer à l'article n°08 du cahier des charges.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

à n'ouvrir que par la Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres  
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale

Travaux de réhabilitation de 142 immeubles du vieux bâti  
à travers les communes de la wilaya d'Alger - 2024 -

Adressée à :

Monsieur le directeur de l'Aménagement urbain et de la Restructuration des Quartiers  
07 Rue des frères Ouslimani -Casbah-Alger

- La durée de préparation des offres est fixée à 30 jours.
- L'offre est valable pendant 90 jours augmentés de la durée de préparation des offres.
- La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12h00, si ce jour correspond à un jour férié légal, le jour de dépôt et d'ouverture est reporté au jour ouvrable suivant.
- La séance d'ouverture des plis aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h00, au siège de la Direction de l'Aménagement et de la Restructuration des Quartiers.
- Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE DJELFA  
DIRECTION DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS  
NIF : 0995170 101 735 29

**APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE CAPACITE MINIMAL N° 08...../2024**

La Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Djelfa lance un appel d'offre ouverte avec exigence capacité minimale Pour réalisation d'un Institut National Spécialisé De Formation Professionnelle (INSFP) 300 PF/120 Lits à Elidriissia (Programme complémentaire 2023)

Suivants les lots:

- Lot N° 01: Administration, Bureau D'orientation Et Loge De Gard.
- Lot N° 02: Les Ateliers.
- Lot N° 03: Les Classes, Bibliothèque et Amphithéâtre
- Lot N° 04: Cantine + Salle Polyvalente
- Lot N° 05: Des logements de fiction.
- Lot N° 06: Internat 120 lits, Infirmerie, Buanderie, sanitaire locaux technique.
- Lot N° 07: Aménagement Extérieure + Aire De Jeux + Réseau Assainissement + Réseau D'eau Potable Et Protection Incendie + Clôture Extérieure + Eclairage Extérieur Et Réseau Basse Tension + Transformateur Electrique (Génie Civil + Equipements) + Chaufferies Et Chauffage Central (Génie Civil + Equipements) Et Réseau De Gaz

Les entreprises intéressées sont invitées à présenter leur offre conformément aux conditions fixées dans le cahier des charges, Les entrepreneurs peuvent participer à une lot ou plusieurs et bénéficier une lot Selon la Ordre

**Retrait des cahiers des charges :**

Les soumissionnaires peuvent retirer, les cahiers des charges auprès de La Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Djelfa, secrétariat du service de la gestion des moyens, bureau de suivi des projets d'investissement, sise Hay messaoudi route elwiam Djelfa, En Payer montant de 3 000 DA (irré récupérable) Chez le trésorier

**Conditions de qualification l'candidat:**

Les entreprises titulaires de qualification avec Présenté une copie des références professionnelles et des Pilant Financier (paraphé par intérêts fiscaux) Il est obligatoire d'être justifié par un document C20 comme suit :

**1-Moyens humains :**

- Chef de projet ingénieur d'état ou master en génie civil, architecture, Travaux publics et hydraulique avec expérience de 05 ans au moins
- Licence ou DUEA ou technicien supérieur en génie civil, architecture, Travaux publics et hydraulique avec expérience de 03 ans au moins

**2-Qualification Financier et références professionnelles :**

N° lot	Qualification + catégorie demandé	Référence de l'entreprise	bilan financier
Lots : 01 Lots : 02 Lots : 03 Lots : 04	Qualification quatre (04) et plus Activité principal bâtiment	Une attestation de bonne exécution, dans le domaine du bâtiment ou d'aménagement, égale ou plus 30 000 000.00 DA être en années de 2015 au 2024 établies par les maîtres d'ouvrages avec date de réception ou PV de réception définitif ou provisoire	Moyenne de bilan financier être en années de 2014 au 2023, Égal ou supérieur du 20 000 000.00 DA paraphé par intérêts fiscaux
Lots : 05 Lots : 06 Lots : 07	Qualification trois (03) et plus Activité principal bâtiment	Une attestation de bonne exécution, dans le domaine du bâtiment ou d'aménagement, égale ou plus 15 000 000.00 DA être en années de 2015 au 2024 établies par les maîtres d'ouvrages avec date de réception ou PV de réception définitif ou provisoire	Moyenne de bilan financier être en années de 2014 au 2023, Égal ou supérieur du 10 000 000.00 DA paraphé par intérêts fiscaux

- Le groupement doit être impérativement solidaire
- Au moins un membre du groupe doit avoir la qualification demandée ou plus, Les membres restants acceptent toute qualification et classification
- Au moins un membre doit disposer de moyennes financières demandé, et les moyenne financiers ne sont pas collectées de tous les membres du Groupement

- Les membres de Groupement doivent être en règle avec leurs obligations fiscales et parafiscales séparément
- Protocole d'accord pour le groupement (Pour le projet objet du concours) signée par les membres du groupement
- les membres groupement sont tenus de déposer un contrat d'accord de groupement délivré par un notaire mémoriser tous les membres de groupement, et désigne un mandataire du groupement avant la signature de marché

**Délai d'expiration des offres :**

Conformément à l'article 76 des dispositions de la loi n° : 23-12 du : 08/05/2023 précisant les règles générales liées aux marchés publics, le concessionnaire contractant reste tenu de proposer pendant une durée de : 105 jours (15 jours préparation des offres + 03 mois) + 01 mois pour Gagnant de Marché recevoir des offres compter de la date d'émission de l'avis d'appel d'offres

**Comment faire les Offres:**

Conformément à l'Articles 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public  
Les offres doivent comporter un dossier de Candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n°...../objet de l'appel d'offres ».

**Les Pièces demandées**

**➤ La première enveloppe (dossier de candidature) et doit contenir les pièces suivent**

- 1) Copie de l'attestation de qualification et classification professionnel demandé
- 2) Déclaration de la candidature (signé dateuse paraphé)
- 3) Déclaration de probité (signé dateuse paraphé)
- 4) Documents relatif au mandat qui permette aux personnes de lier l'institution
- 5) moyens matériels Vous devez être le propriétaire de l'entrepreneur, avec copie des cartes grises et assurance
- 6) moyens salaires demandé
- 7) Référence de l'entreprise, demandé
- 8) Copie de Pilant Financier demandé
- 9) statut de l'entreprise s'il existe
- 10) Attestation de dépôt des bilans sociaux de dernier exercice
- 11) Extrait du certifiée du registre de commerce électronique
- 12) Extrait du tableau d'impôt, net ou tabulé

**➤ La deuxième enveloppe (offre technique) et doit contenir les pièces suivent**

- 01) Déclaration de souscription (signée et dateuse et cachet)
- 02) Cahier des charges (signée et dateuse et cachet paraphé Portant a la dernière page la mention manuscrit lu et accepté)
- 03) note de justification technique (signée et dateuse et cachet et rempli)
- 04) planning de travaux (signé dateuse paraphé)

**➤ La Troisième enveloppe (offre financière) et doit contenir les pièces suivent**

- 01) lettre de soumission (signée et dateuse et cachet)
- 02) Bordereaux des prix unitaires (signée et dateuse et cachet paraphé)
- 03) Devis quantitatif et estimatif (signée et dateuse et cachet paraphé)

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivent:

Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Djelfa, sisecité messaoudi route el wiam Djelfa

L'enveloppe extérieure anonyme contiendra trio enveloppes séparées (dossier de candidature), (offre technique), (offre financier) conformément aux prescription du chaire des charges devra porter la mention suivent:

A Monsieur Le Directeur De la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Djelfa, cité messaoudi

route el wiam Djelfa Appel D'offre ouvert avec exigence de capacité minimal N:...../2024

Objet de l'appel d'offres

«ne pas ouvrir sauf la commission d'ouverture et jugement des offres»

Les offres doivent être déposer le 15quinzième jour après la publication du premier appel d'offres dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux, de 08<sup>h</sup> 00 à 14<sup>h</sup> 00<sup>mn</sup>, si ce jour coïncide avec un jour de repos légal ou férié le dépôt des plis se fera le jour ouvrable suivant.  
En cas de prolongation des délais La Direction de la formation et de l'enseignement professionnels informera les soumissionnaires par tous les moyens appropriés.  
L'ouverture des plis techniques et financiers est prévue en séance et se tiendra le jour de dépôt des offres à 14<sup>h</sup> 00<sup>mn</sup>, au siège de la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels, les soumissionnaires sont invité à cette séance d'ouverture des plis

BEJAIA

# Belmehdi insiste sur la sauvegarde et la valorisation des manuscrits anciens

**Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a relevé que Béjaia, depuis le moyen âge, a enfanté une pléiade de savants et d'érudits qui ont forgé sa réputation scientifique, culturelle et cultuelle qui ont "influencé la civilisation occidentale et continuent encore à inspirer la recherche et la quête de la connaissance dans le monde entier".**

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a insisté, mardi dernier à Béjaia, sur la sauvegarde et la valorisation des manuscrits anciens, estimant que ce fond documentaire spécifique est "un élément majeur de l'identité nationale et de son histoire" et "un repère essentiel de son développement socioculturel".

Intervenant à l'ouverture d'un colloque national sur "Les savants de Béjaia et leurs contributions intellectuelles à travers leurs manuscrits", le ministre a relevé que la région, depuis le moyen âge, a enfanté une pléiade de savants et d'érudits qui ont forgé sa réputation scientifique, culturelle et cultuelle qui ont "influencé la civilisation occidentale et continuent encore à inspirer la recherche et la quête de la connaissance dans le monde entier". "Ibn Khaldoun, Sidi-



Boumedienne, El-Ghubrini, El waghliissi, Fibbonacci, et tant d'autres qui ont vécu ou seulement séjourné à Béjaia, sont de ceux-là et ont laissé un héritage scientifique de portée universelle", a-t-il souligné, relevant qu'au jour d'aujourd'hui, malgré un effort de récupération, de numérisation, d'indexation et de catalogage, "il reste encore un patrimoine documentaire important à mettre à jour, à sauvegarder et à promouvoir". "Béjaia est une pépinière et une perle en la matière", a-t-il estimé, mettant

l'index sur l'effort qu'elle peut encore entreprendre dans l'éclairage de l'histoire intellectuelle et scientifique du pays. Profitant de son séjour dans la wilaya, le ministre a donné le coup d'envoi de la caravane scientifique devant sillonner l'ensemble des wilayas et dans les mosquées, en mettant en valeur notamment le legs civilisationnel et la nécessité de le sauvegarder.

Il a également posé la première pierre pour la construction d'une mosquée à Souk-El-Tenne, à l'Est, et a inauguré la mos-

quée "Abderrahmane El-Waghliissi" à Sidi-Aich, à l'ouest. M. Belmehdi a, par ailleurs, assisté, au siège de la wilaya, à la signature d'un accord entre la direction des affaires religieuses et l'office de la promotion et de la gestion immobilière (OPGI) pour l'attribution de 17 logements à des imams. Il a également pris part à la cérémonie de célébration de la journée nationale de la presse (22 octobre) organisée au siège de la wilaya au profit de la presse locale.

**LES TRAVAUX AVANCENT À UN RYTHME APPRÉCIABLE**

## Un village touristique à Tissemsilt

Les travaux de réalisation d'un village touristique, implanté au Parc national de Theniet El-Had (Tissemsilt), également connu sous l'appellation de la Forêt d'El-Medded, enregistrent un taux d'avancement appréciable. C'est ce qu'a indiqué lundi dernier, le directeur local du Tourisme et de l'Artisanat, Khemissi Mechaouek. M. Mechaouek a souligné que la réalisation de ce village touristique, dont l'infrastructure maîtresse concerne un hôtel d'une capacité d'accueil de 140 lits, initié par un opérateur privé du secteur du tourisme, affiche un taux d'avancement estimé à plus de 65%, relevant que sa direction veille à la réception et à l'entrée en exploitation de cette infrastructure durant l'année 2025. Il a également fait observer qu'une fois opérationnel, ce futur village touristique est susceptible de produire un effet d'entraînement pour l'encouragement du tourisme de montagne dans cet espace naturel à forte attractivité touristique. Le même responsable a fait observer que son secteur veille également à la réception du site touristique, en cours de réalisation actuellement au niveau du proche périmètre du barrage de Kouadiat Rosfa, dans la commune de Beni-Chaïb, avant la fin de l'année 2024. Ce site est composé d'une batterie de structures et d'aires de détente et de loisirs destinées aux familles de la région et des visiteurs, relevant que plusieurs autres projets touristiques sont actuellement en cours de réalisation dans la wilaya, selon la même source. Parmi ces projets, le responsable local a cité, notamment, celui inhérent à la réalisation de circuits touristiques et écologiques à travers plusieurs communes, d'un village de l'artisanat dans la commune de Sidi Slimane, l'aménagement d'un site touristique et thermal dans la commune de Malâab, ainsi que la réhabilitation de la zone d'expansion touristique (ZET) de la commune de Tissemsilt.

SÉTIF

## L'hôpital de Bougaâ bénéficie de nouveaux équipements

L'établissement public hospitalier (EPH) Saïd Aouamri de la commune de Bougaâ (nord de Sétif) vient d'être renforcé par de nouveaux équipements et matériels médicaux pour ses différents services, selon la direction de wilaya de la santé. Il s'agit notamment, a précisé Rima Boussouar, chef du bureau de l'information et de la communication de cette direction, de deux (2) appareils de photothérapie pour le service de pédiatrie, portant le nombre total de ces appareils à sept, ce service étant le seul dans la région à prendre en charge ce type de traitement pour les nouveau-nés, ainsi qu'un analyseur d'hormones, un analyseur de composants sanguins et une

table de radiologie pour le service de radiologie. Ces équipements comprennent également un analyseur semi-automatique pour le laboratoire central de cet établissement hospitalier, et deux (2) appareils ECG (électrocardiogramme) pour l'unité cardiovasculaire du service de médecine interne, selon la même source qui a souligné que ces nouveaux moyens médicaux ont «déjà été mis en service, ce qui permettra d'assurer des prestations médicales de qualité». Mme Boussouar a aussi fait savoir que cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Etat pour renforcer et promouvoir les services de santé, notamment dans les

zones éloignées, et pour rapprocher la santé du citoyen, conformément au programme d'action 2024 visant à assurer une meilleure prise en charge du patient. Pour rappel, la wilaya de Sétif compte notamment, en matière de structures de santé, un centre hospitalo-universitaire (CHU), 6 EPH, 4 établissements hospitaliers spécialisés, en rééducation fonctionnelle à (Ras El Ma), en psychiatrie à Ain Abessa, en pédiatrie et maternité (Mère-Enfant) à El Eulma, en oncologie (lutte contre le cancer) à Sétif, ainsi que 9 établissements publics de santé de proximité (EPSP), 72 polycliniques et 254 salles de soins.

ZONE INDUSTRIELLE DE MECHTA FATIMA DE BORDJ BOU ARRERIDJ

## Achèvement des travaux de raccordement à l'énergie

Les travaux de raccordement de la zone industrielle de Mechta Fatma, dans la commune d'El Hamadia (sud de Bordj Bou Arreridj) aux réseaux de l'électricité et du gaz sont achevés, de quoi assurer de meilleures conditions aux investisseurs. C'est ce qu'a souligné le directeur de la distribution de l'électricité et du gaz.

Selon la responsable de la cellule de communication de cette direction, Narimane Lounakel, un transformateur électrique d'une capacité de 60/30 kV a été réalisé, ce qui permettra de «couvrir les besoins en énergie électrique de cette zone industrielle pendant plus de 20 ans», ainsi qu'une station de régulation de la pression gaz d'une capacité de traitement de 30.000 m<sup>3</sup>/h, «permettant de couvrir

tous les besoins de la zone en matière d'énergie gazière». «Ces actions permettront de répondre aux besoins énergétiques des investisseurs de la zone industrielle, favorisant ainsi un exercice confortable de leurs activités», a-t-elle ajouté, notant que l'électricité et le gaz ont été fournis à «toutes les entreprises actuellement en production dans la zone industrielle de Mechta Fatima». Le wali de Bordj Bou Arreridj, Kamel Nouicer, avait souligné, dimanche dernier, lors de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), que le raccordement des zones industrielles de Mechta Fatima et de R'mail, dans la commune de Ras El Oued, aux réseaux de distribution de l'électricité et du gaz «s'inscrit dans le cadre du soutien de l'investisse-

ment et du développement local». Les unités de production dans les deux zones industrielles citées activent dans plusieurs créneaux, tels que l'électronique, la transformation et l'agroalimentaire, «contribuent à l'effort national de soutien à l'investissement, à l'encouragement des exportations, à la réduction de la facture des importations et à la création d'emplois», avait-il également déclaré. Pour rappel, les zones industrielles de Mechta Fatima et de R'mail avaient auparavant bénéficié d'une autorisation exceptionnelle pour leur raccordement à l'électricité et au gaz, étant donné qu'elles sont situées en dehors du périmètre urbain et ne peuvent, de ce fait, bénéficier des programmes sectoriels.

SELON UNE ÉTUDE

## Ce symptôme visible sur la peau peut annoncer un problème de circulation sanguine

Les médecins devraient garder un œil sur la santé du cœur et des vaisseaux sanguins des patients atteints d'eczéma, c'est ce que rapporte une nouvelle étude américaine.

Selon le magazine Top santé, la dermatite atopique, aussi appelée eczéma atopique, est une maladie chronique inflammatoire de la peau. Elle est caractérisée par une sécheresse de la peau, associée à des lésions de type eczéma. Il est difficile de connaître sa prévalence exacte. Comme de nombreuses maladies chroniques, la dermatite atopique peut avoir un retentissement psychologique important, source de troubles du sommeil, d'irritabilité, voire de syndrome dépressif. Et d'après une nouvelle étude publiée par la revue *Clinical and Experimental Dermatology*, menée par les chercheurs de la Yale School of Medicine, aux États-Unis, elle serait également associée à un risque significativement plus élevé de maladie vasculaire périphérique. Cette maladie provoque une diminution du flux sanguin vers les artères du tronc, des bras et des jambes. Les vaisseaux sanguins rétrécissent et, dans les cas les plus graves, la maladie peut entraîner une amputation.

### UNE AUGMENTATION DE 23% DES RISQUES

Les chercheurs se sont basés sur les données de plus de 260 000 adultes américains. Après analyse, il s'est avéré que 11% des personnes atteintes de dermatite atopique souffraient de maladie vasculaire périphérique, tandis que ce chiffre se limite à 6,2% chez les personnes n'ayant pas cette maladie de la peau.

Après ajustement des facteurs démographiques, les chercheurs ont constaté une augmentation de 23 % du risque de développer une maladie vasculaire périphérique chez les patients atteints d'eczéma. L'équipe de Yale affirme que ses résultats ouvrent la voie à une meilleure observation et à une meilleure prise en charge des patients à risque.

« Cette étude approfondit notre compréhension de la relation entre la dermatite atopique et les maladies cardiovasculaires », a déclaré Jeffrey Cohen, professeur adjoint de dermatologie et auteur principal de l'étude. « Les fondements de la relation entre la maladie vasculaire périphérique et la dermatite atopique ne sont pas bien compris, mais des facteurs comme l'inflammation dans le corps, des niveaux d'activité physique plus faibles et des troubles du sommeil observés chez les personnes atteintes de dermatite atopique y contribuent probablement. »

« Notre compréhension croissante des maladies cardiovasculaires chez les patients atteints de dermatite atopique souligne l'importance des soins préventifs, tels que le dépistage cardiovasculaire de routine, et le traitement approprié des facteurs de risque cardiovasculaire dans cette population », a-t-il conclu.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DES DONNEURS DE SANG

# Un geste simple, un acte puissant de solidarité

*La journée nationale des donneurs de sang est l'occasion de mettre l'accent sur l'importance de ce geste noble qui permet de sauver des millions de vies. Le donneur de sang est le « maillon central de la chaîne de transfusion sanguine, toutefois la moyenne nationale de 15 donneurs pour 1000 habitants reste insuffisante.*

L'Agence nationale du sang (ANS) a célébré, mardi dernier à Alger, la Journée nationale des donneurs de sang, coïncidant avec le 48e anniversaire de la création de la Fédération algérienne des Donneurs de sang (FADS), le 25 octobre 1976. Une occasion de rendre hommage à ceux qui, par leur noble geste, sauvent des vies et permettent un approvisionnement suffisant et sécurisé en sang », a affirmé la directrice générale de l'ANS, Dr Houria Touafdit. Lors de cette rencontre, le docteur Touafdit a mis l'accent sur l'importance du don du sang qui est « régi par une réglementation spécifique et des règles éthiques relatives au volontariat et au bénévolat ». Elle a souligné que 354.572 poches de sang ont été collectées durant le 1er semestre de l'année en cours, soit une hausse de 5,49% comparativement à la même période de 2023. Toutefois a-t-elle relevé, « ces quantités demeurent insuffisantes, 43% des dons réunis étant de compensation (familles et connaissances), 70% effectués en sites fixes et 30% en mobile ». Dr Touafdit a saisi cette opportunité pour saluer l'engagement des différents partenaires de l'Agence, à savoir le mouvement associatif notamment la FADS, les institutions étatiques, les corps de sécurité, le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ainsi que les médias.

S'exprimant à son tour, le président de la FADS et président de la Fédération internationale des Organisations des donneurs de sang (FIODS), Dr Abdelmalek Sayah, a relevé que le Centre de Transfusion sanguine (CTS) du CHU Mustapha Pacha « a longtemps constitué une référence africaine et a formé de nombreux médecins du continent ». Tout en qualifiant le donneur de sang de « maillon central de la chaîne de cette activité », il a estimé « insuffisante » la moyenne nationale de 15 donneurs pour 1000 habitants et appelé à davantage de volontaires et de mobilisation pour répondre aux besoins constants. Ainsi, le don de sang



est un geste volontaire qui est loin d'être anodin, car il permet de sauver des millions de vies et d'améliorer la santé, mais de nombreux patients nécessitant une transfusion n'ont pas accès en temps opportun à du sang sûr. Selon l'OMS, près de 118,5 millions de dons de sang sont collectés chaque année dans le monde.

### QUI PEUT DONNER SON SANG ?

Selon l'OMS, la plupart des personnes peuvent donner du sang si elles sont en bonne santé. Il existe des critères de base à remplir pour devenir donneur de sang. Le don de sang est ouvert à toute personne âgée entre 18 et 65 ans et pesant au moins 50 kg. Il faut aussi être en bonne santé au moment du don.

Vous ne pouvez pas faire de don si vous avez un rhume, une grippe, un mal de gorge, un bouton de fièvre, un mal de ventre ou toute autre infection. Si vous vous êtes récemment fait faire des tatouages ou des piercings, vous ne pouvez pas faire de don pendant 6 mois à compter de la date de l'intervention. Si vous avez consulté un dentiste pour subir une intervention mineure, vous devez attendre 24 heures avant de faire un don ; pour les interventions majeures, il faut respecter un délai d'un mois. Vous ne devez pas donner de sang si vous n'atteignez pas le taux d'hémoglobine

minimum requis pour le don de sang : Un test sera administré sur le lieu du don. Dans de nombreux pays, un taux d'hémoglobine d'au moins 12,0 g/dl pour les femmes et d'au moins 13,0 g/dl pour les hommes constitue le seuil requis.

Les voyages effectués dans des régions où les infections transmises par les moustiques sont endémiques, comme le paludisme, la dengue et le virus Zika, peuvent entraîner une exclusion temporaire du donneur de sang.

De nombreux pays ont également mis en œuvre la politique consistant à exclure les donneurs de sang ayant des antécédents de voyages ou de résidence pendant des périodes déterminées d'exposition cumulée dans certains pays ou régions, afin de réduire le risque de transmission par transfusion sanguine de la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob. Après une grossesse, la période d'exclusion devrait durer autant de mois que la durée de la grossesse elle-même. Il n'est pas recommandé de donner du sang pendant l'allaitement. Après l'accouchement, la période d'exclusion est d'au moins 9 mois (comme pour la grossesse) et jusqu'à 3 mois après le sevrage significatif du nourrisson (c'est-à-dire que les aliments solides et le biberon constituent la majeure partie de son alimentation). **A.B**

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Signature d'accords entre les 3 universités de Constantine et Huawei Algérie

Les universités de Constantine 1, 2 et 3 ont signé, mardi dernier des accords avec Huawei Télécommunication Algérie en vue d'intégrer des étudiants à l'Académie d'excellence des technologies de l'information et de la communication (TIC) de cette entreprise. La cérémonie de signature, organisée dans un auditorium de la faculté des technologies de l'information et de la communication de l'université Abdelhamid Mehri (Constantine 2), s'est déroulée en présence des recteurs des universités Frères Mentouri (Constantine 1), Ahmed Bouras, Constantine 2, Youcef Lakhdar Hamina et Salah-Boubnider (Constantine 3), Chaabane Baitiche, et du vice-président directeur général de Huawei Algérie, Alex Liu Changshang. Ces accords s'inscrivent dans le cadre du Huawei Cloud Tour 2024 destinée aux étudiants, aux start-uppeurs et aux

développeurs algériens, et qui a été lancé lundi à Annaba en coordination avec l'incubateur public de start-ups, Algeria Venture, et la commission nationale de coordination et de suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires, relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS). Le recteur de l'université de Constantine 2, Youcef Lakhdar Hamina, a souligné, que cette initiative destinée aux étudiants universitaires vise à « promouvoir les solutions Cloud de Huawei » (services adaptés aux besoins de l'utilisateur et conçus pour l'accompagner dans sa numérisation) et à exposer aux étudiants qui rejoindront l'académie de l'entreprise les dernières innovations technologiques. Dans le cadre de ces accords, Huawei Télécommunication Algérie assurera également la formation des profes-

seurs et des étudiants des trois universités de Constantine dans les domaines de la cybersécurité, du stockage de données et du Cloud computing (ressources et systèmes informatiques disponibles à la demande sur un réseau et pouvant fournir un certain nombre de services informatiques intégrés pour la commodité de l'utilisateur). Ces programmes de formation seront sanctionnés par des certificats reconnus au niveau international. « Dans le cadre du partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, nous avons conclu à ce jour 58 accords avec des universités algériennes et formé près de 8.000 étudiants, dont plus de 5.000 ont obtenu des certificats Huawei », a déclaré, Alex Liu Shangshang, vice-président de Huawei Télécommunication Algérie.

URSULA VON DER LEYEN EN TOURNÉE DANS LES BALKANS

# Elargissement et croissance au menu

La présidente de la Commission européenne a débuté hier une tournée des Balkans occidentaux, où elle visitera chaque pays candidat à rejoindre l'UE. Cette dernière a initié un plan de croissance pour doubler les capacités économiques de la région.



La visite, la quatrième dans la région, est « un signal fort » que l'élargissement est de nouveau sur la table, explique Heather Grabbe, chercheuse et membre du groupe de réflexion Bruegel. « Qu'elle y aille si tôt dans son second mandat, et qu'elle y aille régulièrement, est un geste politique important en ce qu'il montre son intérêt et son engagement », ajoute la chercheuse. Son prédécesseur, Jean-Claude Juncker, avait affirmé dès son élection qu'il n'y aurait pas d'élargissement sous sa présidence, souligne Mme Grabbe. Avant lui, Jose Manuel Barroso n'en avait pas non plus fait un dossier prioritaire. Mme von der Leyen a commencé sa tournée de quatre jours en Albanie, avant de se rendre en Macédoine du Nord, en Bosnie-Herzégovine, en Serbie, au Kosovo et au Monténégro. Pour ces six pays des Balkans candidats à rejoindre l'UE, cette visite sera aussi l'occasion de montrer qu'ils ont pris la mesure des réformes à engager pour espérer rejoindre l'Union européenne. L'élargissement à ce bloc d'un peu moins de 18 millions d'habitants entouré de pays membres est un débat vieux de 20 ans. Des années qui ont vu s'éroder le soutien populaire à rejoindre l'UE dans certains pays, ou la volonté

politique de mettre en place les réformes attendues dans d'autres. Mais le vent a tourné avec le conflit ukrainien qui a « redynamisé » le processus. « L'urgence autour de l'Ukraine et de la Moldavie a aidé » les Balkans, estime Mme Grabbe. « J'imagine que sa tournée aura un ton plutôt optimiste », avance Jelica Minic, vice-présidente de l'ONG « European Movement in Serbia ».

« D'autant qu'un nouveau mécanisme vient d'être lancé pour rapprocher toute la région de l'Union européenne », ajoute-t-elle en référence au plan de croissance, lancé en novembre 2023. Pour lutter contre les influences économiques de

la Chine et de la Russie dans les Balkans, l'UE a mis sur la table six milliards d'euros, sous la forme d'un plan de croissance visant à doubler les capacités économiques de la région. Le plan est articulé autour de quatre piliers : intégration au marché unique, marché commun régional, accélération des réformes fondamentales et augmentation de l'assistance financière. Mais les paiements seront soumis à des conditions strictes quant à la réalisation des réformes – et notamment sur l'alignement des partenaires sur la politique étrangère et de sécurité commune. Diplomatie serbe. L'alignement diplomatique demandé aux candi-

dates sera donc probablement au menu des discussions, en particulier en Serbie : Belgrade n'a jamais appliqué de sanctions contre Moscou, et le président serbe Aleksandar Vucic a remercié dimanche M. Poutine, lors d'un appel téléphonique, d'avoir assuré que la Russie fournirait des quantités suffisantes de gaz à la Serbie cet hiver. Le président serbe Aleksandar Vucic tient une conférence de presse avec le Premier ministre slovaque et le Premier ministre hongrois lors de leur réunion trilatérale à Komarno, en Slovaquie, le 22 octobre 2024. « Ce qu'elle va dire, ce qu'elle va faire en Serbie, sera observé », avance Luka Macek, à la tête du Centre Grande Europe de l'Institut Jacques Delors, « parce qu'elle a pu être critiquée – comme d'autres responsables européens d'ailleurs, pour ne pas avoir dit suffisamment clairement à M. Vucic quelles étaient les limites, ce que l'UE pouvait ou non accepter en termes de politiques illibérales ». M. Vucic, qui a fait de ses constants revirements entre l'Est et l'Ouest la clef de voûte de sa politique étrangère, a cependant décliné lundi l'invitation de M. Poutine à assister au sommet des Brics cette semaine, arguant des visites importantes attendues en Serbie. Autre question brûlante qui pourrait être abordée, celle du calendrier, alors que certains pays sont candidats depuis 20 ans et se lassent d'attendre. « Je ne pense pas qu'une adhésion totale soit possible avant la fin du mandat de la Commission » en 2030, assure M. Macek, ajoutant : « Je pense qu'il est possible que pour certains pays comme le Monténégro, et peut-être d'autres, de s'assurer qu'à la fin du mandat de la Commission, les négociations soient clôturées. » AFP

## Un comité de l'ONU interroge la France sur le profilage racial

Un comité de l'ONU interroge la France sur le profilage racial lors des contrôles d'identité. Les préoccupations concernant les allégations de « profilage racial » lors des contrôles d'identité en France ont été soulevées mardi par le Comité des droits de l'homme des Nations unies. Lors de l'examen régulier de la France par le Comité des droits de l'homme des Nations unies, qui

supervise l'application du Pacte international sur les droits civils et politiques, Yvonne Donders, vice-présidente du comité, a noté que la France « indique ne pas reconnaître une pratique généralisée des contrôles d'identité fondée sur la race et l'ethnie ». Cependant, Mme Donders a souligné que le comité continue de recevoir des informations alarmantes concernant le

racisme systémique et la persistance du profilage racial et ethnique. Elle a également évoqué l'insuffisance des procédures de traitement des plaintes, indiquant que les personnes de couleur sont soumises à des contrôles d'identité par la police environ 20 fois plus souvent que les autres citoyens. Agnès Thibault-Lecuire, cheffe de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN), a rappelé que le code de déontologie commun à la police nationale et à la gendarmerie proscrit explicitement les contrôles d'identité discriminatoires. Toutefois, Mme Donders a mis en garde contre un possible écart entre la pratique et la loi, soulignant la nécessité de mesures visant à s'attaquer aux causes profondes du racisme et de la discrimination.

## L'ONU appelle à arrêter les combats au Soudan

L'ONU appelle à arrêter les combats au Soudan et à faciliter l'arrivée de l'aide au Soudan. Le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a exprimé sa profonde préoccupation concernant l'impact du conflit actuel au Soudan sur les civils. Il a renouvelé son appel à la cessation des hostilités et à l'accès des organisations humanitaires aux populations dans le besoin. Dans une déclaration faite mardi, OCHA a souligné que les combats se poursuivent dans les États du Darfour Nord, du Darfour Ouest, à Khartoum, au Kordofan Nord et en Al-Jazira, malgré les appels répétés à la désescalade, à la protection des civils et à la facilitation de l'accès humanitaire. Au Darfour Nord, l'Organisation internationale pour les migrations a rapporté qu'environ 410 000 personnes ont été déplacées à El Fasher en seulement six mois, beaucoup ayant été déplacées plusieurs fois durant ce conflit. OCHA a également signalé qu'il reçoit constamment des informations sur des victimes civiles et des attaques aveugles touchant les infrastructures publiques et les zones résidentielles, notamment au Nord Darfour, où de nombreuses régions sont effectivement coupées de l'aide humanitaire. Parallèlement, les partenaires humanitaires de l'ONU et les autorités sanitaires soudanaises renforcent leur réponse face à l'épidémie de choléra en cours, a déclaré Farhan Haq, porte-parole adjoint de l'ONU, lors d'un point de presse quotidien à New York.

HARRIS LE SOULIGNE :

## Les Etats-Unis sont « parfaitement » prêts pour leur première présidente

La candidate démocrate à la Maison Blanche a estimé mardi que les Etats-Unis étaient « parfaitement » prêts à élire la première présidente de leur histoire. Alors que le scrutin aura lieu le 5 novembre, le ton de la campagne devient de plus en plus acerbe. Si le rythme s'est encore accéléré ces derniers jours pour les deux candidats, les coups sont aussi de plus en plus violents. Mardi, le républicain Donald Trump a multiplié les attaques personnelles contre son adversaire, qu'il décrit comme « une personne stupide » qui « ne mérite pas de pouvoir se présenter ». « Si elle devient présidente, ce pays est fini », a-t-il ajouté. Dans cette élection scrutée par le monde entier et qui angoisse de nombreux Américains d'après une enquête récente, aucun des deux candidats ne se démarque. Plus de 20 millions d'électeurs ont déjà voté par courrier ou en personne, selon l'organisation indépendante Elec-

tions Project, soit plus de 12 % de la participation totale de 2020. Dans le Wisconsin, les citoyens étaient au rendez-vous mardi, pour l'ouverture du vote anticipé, comme devant une bibliothèque de Madison, où de longues files d'attente se sont formées. Attendant son tour, Brad Hines, policier à la retraite de 73 ans, a expliqué à l'AFP qu'il voulait voter tôt parce qu'il considérait cette élection comme « importante » pour l'état de la « démocratie ». Dawn Lauderdale, technicienne en radiologie de 65 ans, s'est aussi présentée mardi pour voter mais a rebroussé chemin en voyant la foule. Mais elle reviendra pour voter pour Kamala Harris, le choix de la « raison », car elle s'inquiète pour les droits des femmes. Marge d'erreur. De récentes enquêtes d'opinion semblent donner un léger avantage à Donald Trump, qui mène à 78 ans sa troisième campagne présidentielle consécutive. Mais cette

avance se situe systématiquement dans la marge d'erreur. Difficile d'en tirer des conclusions. Dans ce contexte, Kamala Harris, qui souffre d'un déficit de notoriété évident face à son rival, déverse des centaines de millions de dollars dans la campagne pour tenter de prendre l'ascendant dans la course à la Maison Blanche. Cette dernière a estimé dans une interview que le pays était « parfaitement » prêt à élire une femme à sa tête pour la première fois de son histoire. Même si elle a tout de suite minimisé la portée historique que pourrait représenter son élection. « Ce qui intéresse la plupart des gens, c'est de savoir si vous pouvez faire le travail et si vous avez un plan pour eux », a-t-elle expliqué. « Ils méritent d'avoir un président qui se concentre sur eux, contrairement à un Donald Trump, constamment concentré sur lui-même », a ajouté la vice-présidente. « Stupide personne ».

AGO DE LA CAF

## Les pertes réduites de 68%

La Confédération africaine de football (CAF), a annoncé mardi, avoir réduit ses pertes de 68%, tout en prévoyant un bénéfice net de 11.7 millions de dollars pour le prochain exercice financier. "La CAF a réalisé un redressement financier significatif au cours de l'exercice 2022-2023, avec une réduction remarquable des pertes de 28,9 millions de dollars US à 9,2 millions de dollars. Un an auparavant, le déficit de la CAF s'élevait à 45 millions de dollars. Cette évolution positive continue est principalement attribuée aux réformes stratégiques mises en œuvre par la direction de la CAF en 2021", précise la même source. L'instance dirigeante du football continental a publié le rapport financier audité 2022-2023 et le budget 2024-2025 lors de la 46e Assemblée Ordinaire de la CAF, tenue ce mardi à Addis-Abeba (Ethiopie), sous la présidence du Dr Patrice Motsepe. "Sur les revenus budgétés en 2024-2025, la CAF prévoit un bénéfice net de 11.7 millions de dollars - pour la première fois depuis longtemps. Cette santé financière permettra à la CAF de remplir son mandat de développement du football en Afrique", souligne la CAF. Et d'enchaîner : "Sous la direction du président de la CAF, Dr Patrice Motsepe, la CAF a obtenu les revenus les plus élevés dans les compétitions de la CAF grâce aux droits médiatiques et aux revenus de sponsoring qui ont continué à augmenter de manière significative. L'augmentation des revenus a permis à la CAF d'augmenter son soutien financier en faveur des Associations Membres et du programme de développement du football." Lors de la 46e Assemblée ordinaire de la CAF, le Dr Patrice Motsepe, a confirmé l'augmentation de 100% de l'aide financière annuelle (subventions) pour les associations membres à 400.000 dollars contre 200.000 depuis 2021. La CAF a augmenté de manière significative son investissement dans le développement du football pour l'année fiscale 2024-2025. Un investissement global de 29,8 millions de dollars, affirme-t-elle. Enfin, l'instance continentale a décidé d'introduire une allocation de 50.000 dollars pour les clubs éliminés lors des phases préliminaires de la Ligue des Champions et de la Coupe de la confédération de la CAF.

**La sixième journée de la Ligue 1 Mobilis sera marquée par cette chaude explication entre le leader, le Mouloudia d'Alger et son dauphin, l'Olympique Akbou.**

Jusqu'à-là irrésistible et intouchable, le «Doyen» se devra de prouver son statut de favori en force pour garder son titre, lui qui reste sur un succès à l'extérieur de ses bases à Khenchela. Les Rouge et Vert qui évolueront sur leur ancre du stade du 5 juillet et devant leurs milliers de fans fidèles et bouillonnants partent avec les faveurs du pronostic. Le coach, Patrice Beaumelle qui réussit un sans-faute pour le moment tentera de concocter une tactique qui lui permettra de confirmer à domicile. Le technicien français aura deux atouts en plus pour ce match, puisqu'il comptera sur le retour de Delorts en attaque et Abdellaoui en défense, eux qui avaient souffert de blessures légères et qui étaient donc absents lors des précédents matchs. Les Olympiens, eux, ne se présenteront pas en victime expiatoire et feront tout ce qui est de leur possible



pour revenir avec le meilleur résultat possible. Le match sera spécial pour trois joueurs de l'OA, à savoir, Haroun, Oukil et Yakoubi. Le co-leader, l'USM Alger, lui, jouera à l'extérieur, samedi, et se rendra à Chlef pour croiser le fer l'ASO. Les Usmistes qui restent sur une victoire sur l'ES Mostaganem, souhaitent réussir un autre exploit même s'ils savent que cela ne sera pas facile devant une équipe qui cherche à se reprendre devant ses fans à domicile. Le CS Constantine, qui reste dans le sillage du leader et ses poursuivants évoluera à domicile face à l'ES Sétif, dans un derby de l'Est qui promet. Logiquement, les Constantinois sont favoris, mais ils devront quand même faire très attention à cette

équipe sétifienne qui souhaite réussir un bon coup à l'extérieur de ses bases.

### LES PACISTES DOS AU MUR

Souffrant depuis quelque temps, le Paradou AC sera dos au mur et se devra de l'emporter face au MC Oran. Les Pacistes qui ont choisi d'évoluer au stade du 5 juillet sont décidés à prendre les trois points du succès devant une formation des Hamraoua qui s'est bien reprise en gagnant à domicile face à la JSK, lors de la précédente journée. Le CR Belouizdad, et avec son nouveau coach, Amrani se rendra à Magra et essayera de revenir au moins avec le point du nul de ce déplacement, après le nul face à l'USMA. C'est une

mission quelque peu compliquée mais pas impossible pour les gars de Laâkiba. La JS Kabylie qui reste sur une mauvaise série tentera de se refaire une santé en accueillant l'USM Khenchela au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou. Le nouveau promu, l'ES Mostaganem souhaite se ressaisir à domicile lors de son match face à l'USB après avoir perdu face à l'USMA lors du match en retard. Enfin, le derby sudiste entre la JS Saoura et le MC El Bayadh promet beaucoup, même si les gars de la Saoura partent favoris et ne devraient pas trouver de peine pour l'emporter.

Marouane A.

### LE PROGRAMME :

Jeudi 24 octobre :

MCA-OA (20h30)

Vendredi 25 octobre :

NCM-CRB (15h)

CSC-ESS (16h)

JSS-MCEB (16h)

PAC-MCO (19h30)

Samedi 26 octobre:

ASO-USMA (16h)

JSK-USMK (17h30)

ESM-USB (17h45)

QATAR

## Le MBR tombe à El-Harrach, l'ESBA continue son triomphe

Le leader du groupe (Centre-Est), le MB Rouissat, est tombé sur le terrain de son dauphin, l'USM Harrach par la plus petite marge (1-0), alors que le leader du groupe (Centre-Ouest), l'ES Ben-Aknoun est revenu vainqueur de son lointain déplacement chez la lanterne rouge le SC Mécheria (2-0), lors de la 6e journée du championnat de Ligue 2 disputée mardi et se poursuivra mercredi au niveau du groupe (C.O). Dans le groupe "Centre-Est", l'USM Harrach qui accueillait le surprenant leader et promu, le MB Rouissat (13 pts), a dû attendre la 2e mi-temps pour tromper la vigilance du portier adverse grâce à Yahia Amir (64'), un but qui permet à son équipe de rejoindre son adversaire du jour en tête du classement avec un total de 13 points, et un

match en retard à jouer en déplacement face à l'USM Annaba le 5 novembre prochain. Cette dernière a été contrainte au nul (1-1) au stade du 19 mai 1956, par une volontaire équipe du NRB Teleghma qui effectue un bon début de saison, en partageant pour le moment, la 3e place avec (11 pts) en compagnie des Annabis et le HB Chelghoum-Laid, difficile vainqueur de la JSD Jijel (1-0). Le MO Constantine qui enregistre la plus nette victoire de la journée face à la JS Bordj Menaiel (4-1), remonte à la 6e place, devant l'IB Khemis El-Khechna (7e-9 pts) qui l'a emporté à domicile face à l'US Chaouia (3-1). L'IRB Ouargla a signé une belle victoire aux dépens de l'AS Khroub (2-1) et rejoint son adversaire du jour à la 8e place avec 8 points pour

chaque club. Les deux clubs de Batna n'ont pas réussi à l'emporter. Le MSPB a été accroché à domicile par l'O.Magrane (2-2) alors que le CAB est revenu avec un petit point d'El-Oued face à l'US Souf (1-1). Cette dernière rejoint ainsi la JSB Menaiel à la 15e place avec deux unités au compteur...

### GRUPE "CENTRE-OUEST" : L'ESBA TOUJOURS LEADER, LA JSMT NOUVEAU DAUPHIN

La JSM Tiaret a réalisé la meilleure opération de la journée en battant un sérieux outsider, en l'occurrence l'ASM Oran (1-0) grâce à un but de Mirazi sur penalty dans le temps additionnel (45+5), s'installant ainsi à la 2e place (13 pts), à une longueur derrière le leader l'ES Ben Aknoun revenu avec

les 3 points de la victoire de son déplacement à Mecheria (0-2) qui court toujours après son premier point depuis l'entame de la saison 2024-2025. Le Nasr d'Hussein Dey accroché à Alger par l'ESM Koléa (1-1) continue de gaspiller de précieux points à domicile et glisse à la 10e place avec 6 points et un match en retard contre l'AS-MO. Le GC Mascara et le CR Témouchent vainqueurs respectifs du RC Arbaa (2-1) et de l'US Bechar Djedid (1-0) améliorent sensiblement leur position au classement général. Les trois dernières rencontres de la 6e journée se joueront ce mercredi. Il s'agit de CB Oued Sly-RC Kouba, WA Mostaganem-MC Saida et JS El Biar-SKAF Khemis Miliana.

COUPE DU MONDE D'ESCRIME DE SABRE

## Oran accueille une étape de la compétition

La ville d'Oran abritera du 7 au 10 novembre, une des étapes de la Coupe du monde de sabre (dames et messieurs) en individuel et par équipes, a-t-on appris, mardi, auprès des organisateurs. Cette compétition, se déroulera à la salle omnisports de 7.000 places relevant du complexe sportif Miloud-Hadefi, précise la même source.

Cette manifestation sportive de quatre jours, organisée par la Fédération algérienne d'escrime, en collaboration avec Fédération internationale d'escrime, verra la présence des meilleurs escrimeurs mondiaux dames et messieurs repré-

sentant plus de 30 pays. "Les préparatifs vont bon train, surtout que la ville d'Oran est habituée à l'organisation de ce genre de compétition d'envergure, avec à son actif une bonne expérience à même de lui permettre, encore une fois, de réussir l'évènement sur tous les plans", selon le directeur de la compétition, Hamoudi Samir.

Les trois premières journées de cette compétition seront consacrées aux épreuves individuelles dames et messieurs, alors que la dernière journée verra le déroulement de l'épreuve par équipes.

LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE

# Le Real Madrid signe une nouvelle remontada face à Dortmund

**Mené 2-0 sur sa pelouse, le Real Madrid, champion d'Europe en titre, a signé une nouvelle «remontada» en renversant le Borussia Dortmund (5-2) mardi lors de la 3e journée de Ligue des champions, grâce notamment à un triplé de Vinicius.**

Le Roi d'Europe ne meurt jamais. Surtout pas devant son public, qui a trop souvent vu son équipe revenir de nulle part pour arrêter d'y croire. Sur sa mythique pelouse du Santiago Bernabéu, le géant espagnol aux 15 Ligues des champions n'avait pourtant été que l'ombre de lui-même pendant 45 minutes pour se retrouver mené 2-0 plutôt logiquement à la pause, avant, une nouvelle fois, de renverser le sort de la rencontre sous l'impulsion de sa star brésilienne Vinicius Junior, auteur d'un triplé (62e, 86e, 90e+3). Le Borussia, efficace et solidaire, pensait bien tenir son exploit face au club madrilène et son armada de



stars, mais il a, comme lors de la finale de juin dernier (2-0), et comme tant d'autres avant lui, fini par en subir la loi en explosant totalement face aux assauts merengue. «C'est ainsi, ainsi que gagne Madrid», ont entonné en chœur les supporters madrilènes habitués à voir

leurs joueurs signer ce type d'exploits sur la scène européenne depuis des années. D'abord douchés à la demie-heure de jeu sur deux mouvements collectifs allemands parfaitement menés et conclus par le Néerlandais Donyell Malen (30e, 1-0), bien servi en pivot

par l'ancien Rennais Serhou Guirassy, puis l'espoir anglais Jamie Bynoe-Gittens (34e), les Merengues semblaient alors voir pointer la crise, avec une deuxième défaite de rang en C1, à quatre jours du Clasico face au FC Barcelone.

## MBAPPÉ ET VINICIUS RELANÇENT LE REAL

Mais les hommes de Carlo Ancelotti, emmenés par un Kylian Mbappé remuant et doublement décisif malgré les accusations de viol portées par la presse suédoise après son récent voyage à Stockholm, et surtout par un Vinicius électrique, ont démontré une nouvelle fois qu'ils avaient assez de talent pour se sortir de n'importe quelle situation. «La deuxième période nous a montré ce que nous devons faire et comment le faire. Cela peut être un moment clé de notre saison», a estimé Ancelotti. «Nous savons que lorsque nous sommes à la maison, avec nos supporters, tout peut arriver», a déclaré Vinicius, élu homme du match, sur la chaîne Movistar. «Nous sommes entrés (à la mi-temps) très calmes et nous avons écou-

té l'entraîneur, nous n'avons dit qu'une chose: «Si nous marquons le premier but, nous reviendrions encore une fois+, et nous avons réalisé une autre remontada, grâce aux supporters et à toute l'équipe qui a tout donné», a-t-il ajouté.

L'ailier brésilien, d'abord brouillon puis brillant, a prouvé pourquoi il était le favori pour remporter le Ballon d'or lundi, avec un triplé en l'espace de trente minutes (62e, 86e, 90e+3), tandis que l'attaquant français, maladroit dans le dernier geste malgré plusieurs occasions (9e, 70e, 80e, 81e) s'est mué en passeur pour l'Allemand Antonio Rüdiger (60e), qui a relancé le Real dans la rencontre. Mis en échec par le portier adverse Gregor Kobel, sauvé par sa barre à deux reprises devant Rodrygo et Bellingham en première période (37e), Mbappé est également impliqué sur le but égalisateur de «Vini», confirmant son retour en forme au niveau sportif. Le N.9 merengue aura une nouvelle occasion de le confirmer samedi pour le premier Clasico de sa carrière face au FC Barcelone.

MAUVAISE OPÉRATION POUR LE CLUB PARISIEN

## Le PSG concède le nul face au PSV Eindhoven

Le PSG n'est pas parvenu à vaincre le PSV Eindhoven lors de la troisième journée de la Ligue des Champions mardi soir. Les Parisiens ont concédé le match nul à domicile face aux Néerlandais (1-1). Une mauvaise opération pour le club de la capitale. Le Paris Saint-Germain n'a pas réussi à battre le PSV Eindhoven au Parc

des Princes (1-1) mardi 23 octobre pour la 3e journée de la Ligue des champions et demeure dans le ventre mou du classement, avant deux périlleuses rencontres. En effet, le PSG devra montrer un autre niveau quand il affrontera l'Atlético Madrid à domicile puis le Bayern à Munich, en novembre pour les 4e et 5e journées

de la phase de ligue. Pour l'heure, il reste cloué à quatre points (17e), bien loin du top 8 synonyme de qualification directe en 8e de finale à l'issue des huit matches de ce nouveau format au classement unique. Mardi, les doutes nés de la sèche défaite à Arsenal (2-0) le 1er octobre n'ont pas été chassés. Le PSV Eindhoven, surclassé par

la Juventus Turin lors de la 1re journée (3-1), n'offrait en théorie pas une opposition redoutable, même s'il domine son championnat. Luis Enrique s'est longtemps agacé du mauvais positionnement de Lee, placé en pointe, ou des relances ratées d'un Joao Neves habituellement habile dans le domaine.

ITALIE

## Le propriétaire Marinakis suspendu pour avoir craché sur un arbitre

Evangelos Marinakis pris par la patrouille. Le propriétaire de Nottingham Forest a été suspendu cinq matches pour avoir craché par terre au passage d'un arbitre après une défaite en septembre, selon les explications fournies mardi par la commission l'ayant jugé. L'homme d'affaires grec «a délibérément craché dans un geste irrespectueux et dégoûtant de mépris à l'égard des officiels de match. Selon nous, il n'y a pas d'autre explication crédible à son comportement», peut-on lire dans les motivations écrites publiées par la fédération anglaise. La décision de la commission indépendante,

déjà connue depuis vendredi, a privé Marinakis de la victoire lundi contre Crystal Palace. Il manquera aussi les rencontres contre Leicester, West Ham, Newcastle et Arsenal.

### MARINAKIS MET EN AVANT LE FAIT QU'IL FUME «DEUX OU TROIS CIGARES PAR JOUR»

L'incident est survenu le 28 septembre dans le tunnel menant aux vestiaires après la défaite 1-0 contre Fulham. L'équipe de Forest s'était sentie lésée par le pénalty qui avait permis aux visiteurs de s'imposer, et par un

autre qu'elle a réclamée en sa faveur, en vain. Contestant la version du crachat retenue contre lui, Marinakis a mis en avant le fait qu'il fume «deux ou trois cigares par jour», ce qui l'oblige parfois à cracher, le plus souvent dans un mouchoir en papier quand il en a un, selon des éléments relatés dans la décision écrite justifiant sa suspension.

Il souffrait en outre «d'une toux sèche» ce jour-là et il a ressenti le besoin de tousser au moment où l'arbitre passait devant lui, avait-il assuré, contestant tout geste intentionnel en direction de l'arbitre.

ANGLETERRE (1RE JOURNÉE)

## Victoire de Manchester City à Chelsea

La soirée a été marquée par l'événement que toute la NBA attendait : la superstar LeBron James (39 ans) a disputé ses premières minutes officielles en compagnie de son fils Bronny (20 ans). Très ému après la rencontre, «King James» a glissé au micro de la télévision américaine : «Je suis super fier de lui». Le storytelling rêvé de la NBA, pour la soirée de lancement de la saison 2024-2025 mardi, s'est déroulé comme prévu. Après le récital des champions en titre, les Boston Celtics, contre les New York Knicks (132-109), l'histoire hollywoodienne par excellence ne pouvait s'écrire que dans la Crypto.com Arena de Los Angeles. Grand pote de LeBron James, J.J. Redick n'a pas traîné pour réaliser le rêve de sa superstar. Dès le deuxième quart-temps du premier match (sur 82) de la saison régulière face à Minnesota, celui-ci a lancé dans le grand bain Bron-

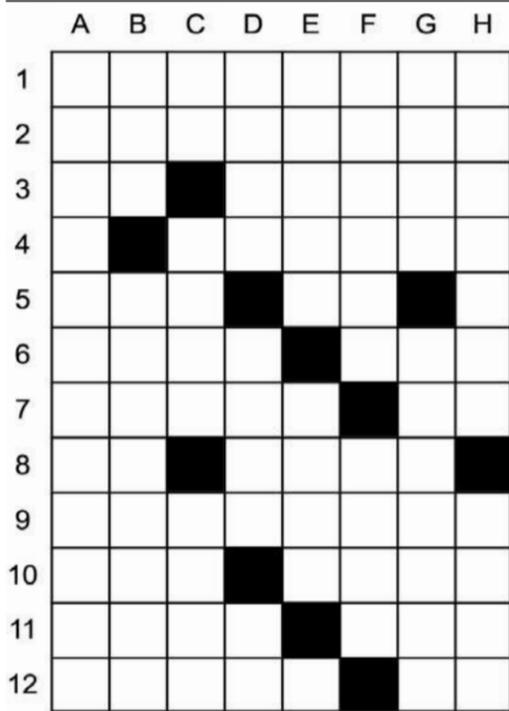
ny James (20 ans), et tant qu'à faire en remettant en jeu au même moment le paternel. La salle de L.A. a alors vibré pour accueillir ce premier instant d'un duo père-fils partageant un match officiel de NBA.

### «JOUE JUSTE LIBÉRÉ»

Glouton de records, le meilleur marqueur de l'histoire de la Ligue entre à 39 ans dans sa 22e saison NBA, et les Lakers lui ont donc fait le plaisir de drafte en juin son fils Bronny en 55e position, malgré une saison universitaire quelconque (4,8 points à 36,6 % aux tirs), puis de le lancer sur le parquet dès le gros match d'ouverture face à des Timberwolves finalistes de la conférence Ouest au printemps dernier. Quelques secondes avant leur entrée en jeu commune, les micros de la télévision américaine étaient évidemment bien branchés pour qu'on

entende sur le banc «King James» sortir à Bronny : «Tu es prêt ? Tu sens l'intensité ? Joue juste libéré, ne te soucie pas des erreurs, fonce et joue dur ». Un peu plus d'un an après l'arrêt cardiaque subi par Bronny James lors d'un entraînement avec son équipe universitaire, le rookie a eu droit mardi à 2'41" sur le parquet (0 point à 0/2 et 1 rebond), durant lesquelles il a notamment manqué un tir ouvert à trois points sur une passe de son père. Après avoir déjà disputé quelques minutes ensemble en présaison, le 6 octobre à Palm Springs (Californie) face à Phoenix, les deux James sont entrés pour de bon dans les livres d'histoire, avec 16 points, 5 rebonds et 4 passes décisives en 35 minutes pour LeBron, et surtout une belle victoire 110-103 contre la bande à Rudy Gobert (13 points et 14 rebonds).

# Mots Croisés



## VERTICALEMENT

- A. Il possède des feuilles aromatiques.
- B. Indien de l'Utah. Vendeuses de journaux.
- C. Note fondamentale. Nid des oiseaux de proie. Délicatesse et doigté.
- D. Religieux musulman. Moyen de transport. Elle fut transformée en vache.
- E. Ragoût de gibier. Administré par l'intendant.
- F. Col des Alpes (de l'). Le client s'y sert lui-même.
- G. Problème pour Hamlet. Accorde une faveur.
- H. Location avec option d'achat. Ria et ville bretonne.

## HORIZONTALEMENT

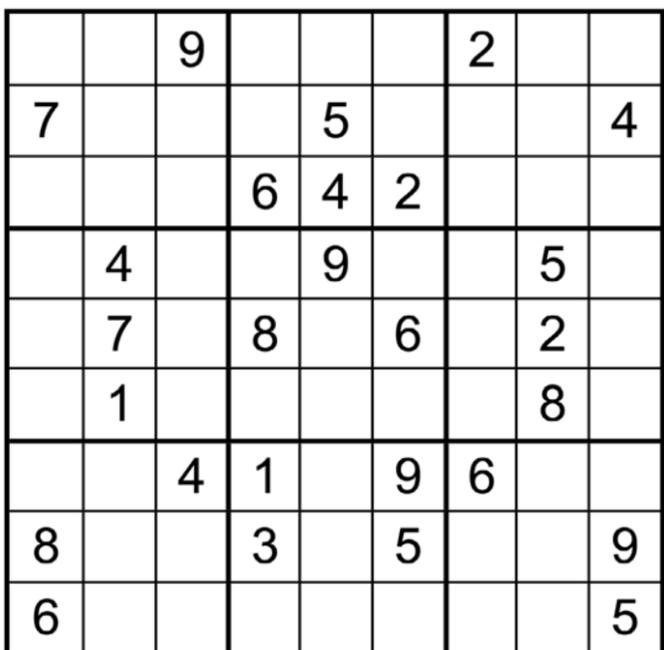
- 1. Logiciel destiné au jeu.
- 2. Spécialiste en matière de champignons.
- 3. Sigle d'Union. Se révéla (s').
- 4. Difficiles à avaler.
- 5. Lieu de rassemblement. Possessif.
- 6. Marcha sans but. Niet !
- 7. Qui réagit au gag. Poids mini.
- 8. Dans un pronominal. Essai dans un labo.
- 9. Dirigé par le personnel.
- 10. Puissant pays. Groupe de maisons.
- 11. Désigne la chose. S'abandonne (se).
- 12. Ancienne épée. Article espagnol.

# LES MOTS FLÉCHÉS

ENDOSSÉ À LA VA-VITE	AMATEUR DE NONOS	PRÉNOM ESPAGNOL	AVOUE SON DÉSAVEU	ATELIER	LA GLACE S'Y FORME SOUVENT
RAVIES	DESSIN IRONIQUE	DURÉE DE DOUZE MOIS	DIS-CRETION	ÉVEN-TAIRE DE BOUQUI-NISTE	DEVANT CELUI QUE L'ON FÊTE
FLEM-MARDISE					
DÉMONS-TRATION DE JOIE					
		COUPANTE			
COUVER-TURE PLASTIQUE D'UN SOL			ELLE A DES JOURNAUX PLEINS D'IMAGES		FERME-TURE À CLÉ POUR LES CHAINES
UN TYPE					ADJECTIF DÉMONS-TRATIF
					DESSERT BRETON
VÉLO TOUT-TERRAIN	ESTRADES POUR DES ORATEURS				
					D'UNE GRANDE PRÉCISION
FILET D'EAU DOUCE					TOUCHE AVEC LES DOIGTS
APÉRITIF ROUGE					
		DÉCHARGE DE CANON	LAVÉ À LA PAILLE DE FER	CHOSE DIFFICILE À TROUVER	RÉPONSE PUERILE
		ABRI DE PRIMEURS	ANCIENNE EUROPE		PRÉFIXE BON POUR DOUBLER
LONG SAC				DÉMOLIT UN MUR	
CON-SOMMÉ AU BAR				EMPE-REUR À MOSCOU	
	COMPLÈ-TEMENT SURVOLTE				
	ATTRAPÉS				
COMME DE LA VIANDE CORIACE					
DIVISION DE JOUR					
			IL ASPIRE À DEVENIR UNE ÉTOILE		
PAS TOUT À FAIT AU SUD			ELLE CONNAÎT LA MA-TERNITÉ		



# SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

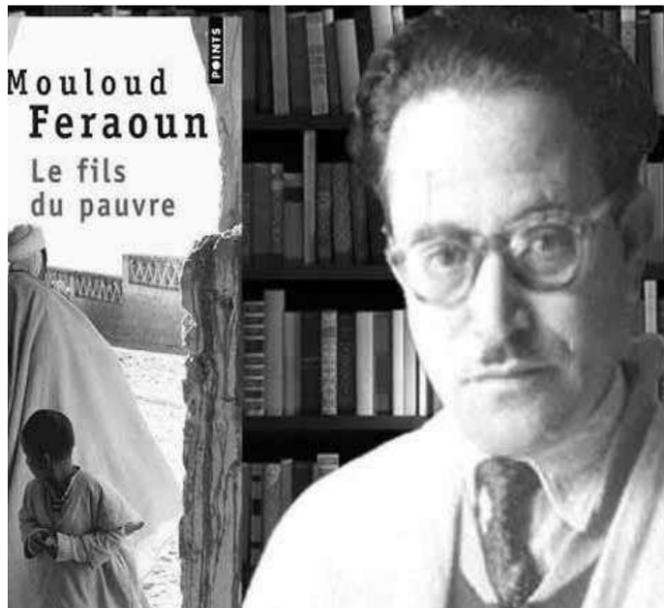
# MOTS MÊLÉS

ACCAPARER	AHANER	AIDE	CHASSEUR	CHIENNE	CRANER	FOIE	FROIDE				
LUMBAGO	POINT	PONEY	PRECOCITE	PRIME	RAIPONCE	RENNE	SEIGLE				
TANNE	USURE	VACATAIRE	VAINCU	VIF-ARGENT	WARNING	TAJINE	HOURRA				
R	A	E	V	V	E	F	R	H	Y	E	E
R	E	C	A	I	M	N	O	E	T	R	L
U	O	N	C	F	I	U	N	I	N	E	G
E	G	O	A	A	R	O	C	E	E	N	I
S	A	P	T	R	P	O	T	N	I	A	E
S	B	I	A	G	C	A	I	N	I	H	S
A	M	A	I	E	N	J	R	D	I	A	C
H	U	R	R	N	A	A	E	E	E	O	V
C	L	P	E	T	W	U	S	U	R	E	P

ADAPTÉ DU ROMAN «LE FILS DU PAUVRE» DE L'ÉCRIVAIN MOULOU FERAOUN

# Le film «Fouroulou» au programme samedi prochain

**Le réalisateur Ali Berkennou a ainsi mis à l'écran l'itinéraire et la détermination d'un enfant issu d'une famille pauvre à changer son destin grâce à l'instruction. Un parcours difficile qui retrace non seulement la vie de Fouroulou, mais aussi la précarité dans laquelle vivaient les populations sous la colonisation française**



Le film «Fouroulou» du réalisateur Ali Berkennou, adapté du roman Le Fils du pauvre de l'écrivain Mouloud Feraoun, sera projeté samedi prochain à Tizi-Ouzou, en ouverture de la 18e édition du festival Culturel national annuel du film amazigh (FCNAFA), a annoncé la direction locale de la culture et des arts. Ce long métrage retrace le parcours de Fouroulou Menrad, le personnage principal du premier roman de Mouloud Feraoun (1913-1962), Le

Fils du pauvre, publié en 1950. L'ouvrage, où l'auteur a introduit des éléments autobiographiques de son enfance au village Tizi Hibel, retrace la vie de Fouroulou, l'enfant berger né dans une famille pauvre, dans un petit village de Kabylie, et qui deviendra instituteur. Le réalisateur Ali Berkennou a ainsi mis à l'écran l'itinéraire et la détermination d'un enfant issu d'une famille pauvre à changer son destin grâce à l'instruction. Un parcours difficile qui retrace non seulement la vie de Fou-

roulou, mais aussi la précarité dans laquelle vivaient les populations sous la colonisation française. Le film sera projeté samedi prochain à 17H30 à la salle de cinéma Djurdjura, selon la direction de la Culture. Né le 8 mars 1913 à Tizi Hibel (commune d'Ath Mahmoud), Mouloud Feraoun fréquenta l'école à l'âge de sept ans, puis il poursuivit ses études au collège de Tizi-Ouzou et à l'école normale de Bouzareah. Après ses études, il commence sa carrière d'enseignant et sera

nommé instituteur dans son village natal en 1935. Il a occupé le poste de directeur d'école, puis il a été inspecteur. Il a été lâchement assassiné le 15 mars 1962, avec cinq de ses compagnons, Ali Hamoutene, Salah Ould Aoudia, Etienne Basset, Robert Aymar et Max Marchands, par l'Organisation armée secrète (O.A.S.), un groupuscule français d'ultras opposés à l'indépendance de l'Algérie. Pour rappel, le FCNAFA se tiendra du 26 au 30 octobre courant sous le slogan «Le film au cœur de la Révolution» avec au menu la projection des films en compétition pour le prix l'Olivier d'or, des conférences-débats, des master class et des ateliers de formation sur les métiers du cinéma. Le programme détaillé de ce rendez-vous culturel qui revient après une interruption de plus de quatre ans, sera communiqué demain mercredi lors d'une conférence de presse qui sera animée conjointement par le commissaire du festival Amar Tribeche et la directrice de la culture et des arts Nabila Goumeziane.

R.C

## SYMPOSIUM DES ARTS PLASTIQUES

### 52 artistes au rendez-vous

52 artistes attendus au symposium des arts plastiques, du 27 au 31 octobre au Palais de la Culture Moufdi Zakaria à Alger. Le 8ème symposium international des arts plastiques, organisé par l'association «Lamassate», se déroulera au Palais de la Culture Moufdi Zakaria à Alger, du 27 au 31 octobre. Cet événement culturel majeur réunira 52 artistes algériens et étrangers, sous le slogan «Des toiles traduisant l'histoire et l'identité». Sous le patronage du ministère de la Culture et

des Arts, en collaboration avec la direction locale de Khenchela, ce symposium coïncide avec le 70ème anniversaire de la Révolution algérienne. Parmi les participants, 32 artistes internationaux provenant de pays tels que l'Australie, le Canada, l'Allemagne, la Suède, l'Irlande, la Turquie, l'Iran, la Palestine, la Tunisie, l'Égypte, l'Arabie Saoudite, la Syrie, le Sultanat d'Oman et la Libye seront présents, ainsi que 20 artistes algériens issus de diverses wilayas. L'ouverture

officielle du symposium sera marquée par le lancement d'ateliers de création artistique qui se dérouleront durant trois 3 jours. Les artistes auront l'opportunité d'échanger des techniques et de présenter le patrimoine artistique de leurs pays. Par la suite, ils se déplaceront au complexe touristique de Zeralda pour réaliser des fresques murales et participer à des conférences et séminaires artistiques. Le 5e jour, les œuvres créées lors des ateliers seront exposées à

Riadh El Feth à Alger, avec une cérémonie de remise de prix aux participants. Fouad Balaâ, président de l'association «Lamassate», a souligné que ce symposium représente une occasion précieuse pour favoriser la créativité et le dialogue culturel entre les nations. Fondé en 2016, l'événement vise à établir des échanges culturels enrichissants et à promouvoir le patrimoine artistique algérien tout en inculquant des valeurs esthétiques à la société.

## 8E FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DU FILM AMAZIGH

### Productions des différentes variantes de tamazight

La 18e édition du Festival culturel national annuel du film amazigh (FCNAFA) se tiendra du 26 au 30 octobre à Tizi Ouzou, a annoncé lundi le commissariat du festival dans un communiqué. Placé sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts et sous l'égide du wali de Tizi Ouzou, ce rendez-vous culturel, qui avait connu une rupture de plus de 4 ans en raison de la pandémie de la Covid-19 - la 17e édition ayant eu lieu début 2019 - revient cette année pour mettre à l'honneur des productions cinématographiques pro-

duites dans les différentes variantes de tamazight. En prévision de ce festival très attendu par les cinéphiles, les organisateurs ont informé de l'ouverture des inscriptions aux ateliers de formation au profit des cinéastes, comédiens, amateurs et étudiants qui auront lieu durant le festival à la maison de la culture Mouloud Mammeri.

Les intéressés peuvent s'inscrire pour les master class «Produire un film» encadré par le producteur Nasser Yahmi, «assistant réalisateur au profit des jeunes»

encadrés par Hakim Abdelfatah (directeur production réalisateur). Les fiches d'inscription sont disponibles à la maison de la culture Mouloud Mammeri, a-t-on indiqué. Pour rappel, le dépôt des films en prévision de la participation à la 18e édition du FCNAFA a été ouvert en janvier 2023, et le festival devait se tenir l'été de la même année avant d'être reporté. Les différentes productions cinématographiques (long et court métrages, films d'animation et documentaires) dans toutes les variantes amazighes

(kabyle, chaoui, chenoui, mozabite et targui...) sont concernées par la compétition pour l'obtention de l'Olivier d'or, la plus haute distinction de ce festival. Sont concernés par la compétition les films produits en tamazight (version originale) et le réalisateur doit être de nationalité algérienne. En outre, la production du film ne doit pas dépasser 4 ans à la date du festival et ne doit pas avoir déjà concouru dans une précédente édition du FCNAFA, selon le règlement intérieur du festival.

7E ÉDITION  
DU FESTIVAL  
INTERNATIONAL  
DU THÉÂTRE  
DE MAIWAN

### Le spectacle El Sarkha El Samita primé en Iran

Le spectacle théâtral El Sarkha El Samita (Le cri silencieux), produit par l'association culturelle Ouled Leblad de Bouira, a été primé à la 17e édition du Festival international du théâtre de rue organisée du 11 au 16 octobre dans la ville iranienne de Mariwan, a-t-on appris lundi auprès des responsables de l'association. Cette pièce, qui retrace l'histoire d'un conflit opposant le bien au mal, est un travail de 40 minutes, conçu par l'association Ouled Leblad et réalisé par Aït Kaci Abderrahmane. «Nous avons présenté notre spectacle le 15 octobre au Festival international du théâtre de rue qu'a abrité la ville de Mariwan (Iran)», a expliqué à l'APS le président de l'association Amine Aït Kara, qui est également comédien. A la fin du festival de Mariwan, la pièce El Sarkha El Samita s'est vu décerner le prix du meilleur spectacle présenté lors de cette édition, qui a connu la participation de plusieurs pays d'Asie et d'Europe, selon M. Aït Kara, qui est l'un des acteurs principaux de ce spectacle théâtral, ainsi que de plusieurs autres œuvres du 4e art. En novembre 2023, le même spectacle théâtral du réalisateur Abderrahmane Aït Kaci, avait pris également part au 7e festival international du théâtre de rue de Kirkouk en Irak, rappelle-t-on. Créée en décembre 2022, l'association Ouled Leblad a remporté plusieurs prix au niveau local grâce à une série de travaux dont deux monodrames sous les titres El Aars (La fête) et Baqaya Radjoul (Les restes d'un homme), ainsi que des pièces théâtrales ayant connu un franc succès dans la wilaya de Bouira, à l'image de Tchektchouka (Ratatouille), El Aqrab (Scorpion) et Wouroud Mina El Nar (Des roses en feu).

APS

# 16



● Alger 33°  
 ● Ouargla 39°  
 ● Oran 29°  
 ● Constantine 30°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
05:27	12:33	15:45	18:14	19:35

## CÉLÉBRATION DU 70E ANNIVERSAIRE DE LA GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE UN SEMI-MARATHON ORGANISÉ PAR LA WILAYA D'ALGER

Les services de la wilaya d'Alger ont annoncé l'organisation d'un semi-marathon à l'occasion du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse révolution de libération 1954/2024. « Dans le cadre du programme de commémoration du 70e anniver-

saire de la glorieuse Révolution de libération (1954-2024), la Direction de la jeunesse, des sports et des loisirs d'Alger organisera le 02 novembre 2024 le semi-marathon d'Alger, sur une distance de 21 km », a indiqué mercredi la wilaya d'Alger dans un

communiqué. Les services concernés de la wilaya ont appelé les personnes intéressées à s'inscrire ou se renseigner, à contacter : Numéro de téléphone : 044 171 771/ Fax : 044 110 316 044 110 316 Courriel : laathletisme@gmail.com

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 24 OCTOBRE 2024 // N°931 // PRIX 20 DA

SAHARA OCCIDENTAL

## Une victoire judiciaire retentissante pour les sahraouis

*Dans un élan de transparence et de justice, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a récemment déclaré que la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) avait confirmé de manière catégorique que le Sahara Occidental et le royaume marocain étaient deux entités distinctes*

Lors de sa rencontre avec le Président de la république sahraouie démocratique et secrétaire général du Front Polisario, Mr Brahim Ghali, l'avocat Emmanuel Devers (membre du collectif ayant plaidé devant la cour de justice de l'union européenne), a souligné l'importance de la décision de la Cour de justice européenne (CJUE) dans l'affaire de la spoliation des ressources naturelles du Sahara Occidental. Selon lui, cette décision constitue non seulement un acquis et une nouvelle opportunité, mais également « une réponse cinglante à la propagande de l'occupant marocain ». Pour Me Devers, cette décision vient contredire les affirmations de l'occupant qui prétendait que le dossier était clos, et met également en lumière les positions unilatérales de certains alliés de l'Union européenne, notamment la France et l'Espagne, qui ont ignoré le droit international et européen. Cette rencontre avec le Président Ghali a été l'occasion pour l'avocat de souligner l'importance de faire respecter le droit et la justice dans cette région en



proie à de nombreuses tensions. Dans un élan de transparence et de justice, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a récemment déclaré que la Cour de justice de l'union européenne (CJUE) avait confirmé de manière catégorique que le Sahara Occidental et le royaume marocain étaient deux entités distinctes. Selon elle, cette décision souligne que le Maroc n'a aucune sou-

veraineté sur le Sahara Occidental, et que ce territoire doit être traité comme un territoire non autonome en attente de décolonisation. Par ailleurs, le député européen Gilles Lebreton a remis un rapport détaillé au président de la république sahraouie, Brahim Ghali, concernant l'affaire devant la CJUE. Ce rapport met en lumière les résultats positifs obtenus en faveur du peuple sahraoui, notamment en ce qui

concerne son droit à l'autodétermination et sa souveraineté sur les ressources naturelles. Il souligne également la légitimité du Front Polisario à représenter le peuple sahraoui devant les juridictions européennes et à défendre ses intérêts. Ces décisions judiciaires renforcent ainsi la position du peuple sahraoui dans sa quête de justice et de liberté.

Aïda Mouni

## GHAZA SOUS LE JOUG DE L'OCCUPATION SIONISTE LES HÔPITAUX AU BORD DU GOUFFRE

Le ministère de la Santé palestinien a vivement condamné les actions de l'occupation sioniste dans le nord de la bande de Ghaza, les qualifiant de « crime de guerre complet ». Selon les informations fournies par le ministère, l'armée sioniste a lancé des opérations génocidaires le 5 octobre dernier, provoquant la mort de plus de 700 personnes en seulement 19 jours de siège à Jabalia. Les hôpitaux de la région sont débordés et manquent cruellement de ressources, au

point que le ministère avertit que « les hôpitaux du nord de Ghaza se transformeront en fosses communes si l'agression sioniste se poursuit ». Les corps des victimes s'accumulent et les hôpitaux sont à court de linceuls, utilisant même des couvertures pour les recouvrir faute de mieux. « Nous n'avons besoin ni de nourriture ni de boisson car nous serons bientôt assassinés. S'il vous plaît, envoyez des linceuls pour couvrir nos cadavres », a-t-il déploré. La population locale demande

désespérément des linceuls pour que leurs morts puissent être dignement enterrés. « Il fait très froid ces jours-ci, les couvertures sont extrêmement nécessaires, mais elles sont utilisées pour couvrir les corps des Palestiniens tués parce que les hôpitaux n'ont plus de linceuls », a-t-il ajouté. Dans cette situation dramatique, les hôpitaux de la région, tels que l'hôpital Kamal-Adwan et l'hôpital Indonésien, font face à une situation désastreuse. Les victimes affluent en continu et

les fournitures médicales viennent à manquer en raison du blocus en cours. Le ministère de la Santé palestinien tire la sonnette d'alarme, dénonçant le silence de la communauté internationale face à ces violations flagrantes du droit humanitaire. « Ce que fait l'occupation dans le nord de Ghaza est un crime de guerre complet », conclut le ministre, appelant à une action urgente pour mettre fin à cette tragédie.

Aïda Mouni

## NOURIS EL BAHR FERRIES LÈVE LE VOILE SUR SON RÉSEAU COMMERCIAL

Après avoir réceptionné le navire Crackovia, lancé la vente des billets et annoncé son programme jusqu'au mois de mai 2025, Nouris El Bahr Ferries a levé le voile mardi soir sur son réseau commercial. Il écrit dans un communiqué : « chers voyageurs, nous sommes heureux de vous annoncer nos agences partenaires qui s'occuperont de la vente de nos billets dans plusieurs villes d'Algérie ». Elle a constitué ainsi un réseau d'agences de voyages partenaires couvrant toutes les régions d'Algérie. À Alger, ce sont les agences : Meziane Travel, Bourdj El Bahri, Absher, Said Hamdine, Mise à Jour Voyages, Dergana, Zaatcha, Kouba, Hamama Voyages, Dely Brahim, Ouverland Clicks, Garidi À Tlemcen et Chlef, ce sont les agences Mercida Tours et Sama Manar Travel qui commercialisent les billets Nouris EL Bahr Ferries respectivement. Dans la wilaya de Tizi Ouzou, l'agence partenaire est The Arkave Tours. À Sidi Bel Abbès, l'agence Zaatcha a été choisie tandis qu'à Relizane c'est El Mouhsinone qui commercialise les billets Nouris El Bahr. Dans les wilayas de Biskra et Skikda, les agences Boulerbah et Chernine Travel Service se chargeront de la billetterie Nouris El Bahr Ferries.

JUSTICE

## CHERIF MELLAL CONDAMNÉ À 4 ANS DE PRISON FERME

La sentence est tombée ! Le tribunal de Sidi M'hamed a prononcé, hier, son verdict relatif au procès de Chérif Mellal. L'information de sa condamnation a été relayée par les médias électroniques et les réseaux sociaux, aussitôt l'annonce faite par l'avocate, Me Fetta Sadat. Chérif Mellal, a été condamné par le pôle financier et économique près le tribunal de Sidi M'hamed à 4 ans de prison ferme, en plus d'une amende ferme de 224 223 302 dinars, a précisé l'avocate Fetta Sadat, un de ses avocats. Le procès de l'ex-président de la JSK s'est tenu le 9 octobre dernier. Le parquet avait requis une peine de dix ans de prison ferme. Mellal, en détention depuis près de 22 mois, est poursuivi dans ce dossier pour « violation de la loi relative au contrôle de change et aux mouvements de capitaux de et vers l'Algérie » et de « blanchiment d'argent ». Des accusations que celui-ci a réfuté de manière catégorique, alors que son avocate Fetta Sadat a évoqué, lors du procès, des « irrégularités flagrantes, multiples et multiformes qui ont entaché les poursuites engagées contre Mellal ». Son frère, Ghilès, a été, quant à lui, condamné à dix ans de prison ferme par contumace. Les avocats de l'ex-président de la JSK ont décidé de faire appel. Arrêté et placé sous mandat de dépôt le 19 janvier 2023, Mellal a été poursuivi dans deux affaires. Dans l'une, relative à une accusation d'« atteinte à l'intégrité du territoire national », il a été relaxé en appel par la cour d'Alger, le 8 janvier dernier, après une condamnation en première instance à 18 mois de prison ferme. C'est par rapport à ce deuxième dossier cité plus haut que celui-ci a été maintenu en détention préventive, après la relaxe prononcée en janvier.

